



DÉLÉGATION SUISSE
PRÈS
L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

75007 PARIS, 1e
28, Rue de Martignac
Tel. (1) 49.55.67.00
Téléfax (1) 45.51.01.49

15 juin 1992

C/MIN - RB/AF/LR/PA - KH/Kü

Conférence ministérielle de l'OCDE
Paris, 18 et 19 mai 1992

1. Appréciation d'ensemble

La ministérielle de 1992 n'est pas de celles qui marquent durablement la coopération économique multilatérale. Il est naturel qu'une organisation internationale ne puisse être sans discontinuer le lieu de débats qui modifient le cours de l'histoire. Cela étant, cette réunion laisse une impression gênante d'atonie. Quelle signification attribuer, en particulier, à l'absence des ministres des finances du G7 (à part le ministre français présent le temps de sa déclaration)?

Il y a certes convergence générale des appréciations portées sur la situation économique actuelle et sur les objectifs à poursuivre en commun. Manque, en revanche, l'engagement clair de prendre au plan national les mesures permettant de les atteindre, ou d'accepter au plan international de l'OCDE le renforcement du caractère contraignant des règles de comportement édictées. La courroie de transmission indispensable entre concepts et analyses éprouvés d'une part et leur traduction en des politiques nationales efficaces d'autre part semble distendue, voire rompue. A l'OCDE comme dans d'autres enceintes de coopération économique multilatérale, Secrétariat et délégations s'en trouvent quelque peu désemparés.



La pertinence de cette impression mérite d'être vérifiée au cours de ces prochains mois. On peut toutefois déjà faire état de quelques éléments d'appréciation qu'il faudrait inclure dans une perspective plus large portant sur l'avenir de l'OCDE :

(a)

Nonobstant leur actualité indiscutable, les grands thèmes proposés aux ministres - promouvoir une croissance durable, renforcer le système multilatéral, articuler les relations avec les non-membres, surtout les Républiques issues de l'ex-URSS - présentaient des défis politiquement difficiles à relever plutôt qu'ils ne stimulaient l'imagination par leur caractère inédit. Préoccupation majeure, le chômage persistant n'entame-t-il pas profondément la confiance dans le modèle d'économie de marché dont l'OCDE est le défenseur attitré? Et cela justement à un moment où un nombre croissant de gouvernements se prévalent des valeurs de base du monde industrialisé occidental.... Par quels mots, après tant d'échéances non respectées, exprimer une volonté politique de conclure l'Uruguay-Round qui soit crédible? Quel équilibre établir entre d'une part la nécessaire ouverture sur l'extérieur et d'autre part le désir de sauvegarder l'efficacité d'une coopération entre économies membres homogènes?

(b)

Une volonté convaincante de consentir des concessions, souvent douloureuses il est vrai à court terme, à la faveur d'objectifs à long terme dont la réalisation requiert une coopération internationale renforcée, fait aujourd'hui largement défaut sur la scène internationale. Cela apparaît à l'OCDE également, en l'occurrence lors de la très longue négociation du Communiqué. Plusieurs points essentiellement techniques auraient dû trouver leur règlement au niveau des hauts fonctionnaires et non des ministres. Ceux-ci ont de ce fait perdu l'occasion d'un débat sur les relations avec la CEI, qui aurait pu être fort utile notamment en posant certains jalons en vue du prochain Sommet de Munich.

(c)

Force est de constater que plusieurs Etats membres, et non des moindres (Royaume-Uni, Etats-Unis...) refusent à l'OCDE l'appui politique et financier nécessaire pour que soit réellement porteuse sa double action de soutien analytique aux politiques économiques des Etats membres d'une part, au progrès économique d'un nombre croissant d'Etats non membres d'autre part. Sans doute faut-il voir là l'expression d'un strict contrôle exercé par les ministères du trésor - conformément d'ailleurs aux recommandations que prodigue l'OCDE - confrontés à des déficits budgétaires qui ne se résorbent pas. Mais au-delà, on devine une réserve qui s'exprime à l'égard d'une organisation, dont la vocation est ni l'aide financière ni l'assistance technique traditionnelle, qui ne parvient pas à se démarquer par rapport aux autres institutions avec lesquelles elle coopère (IBW, G24, BERD...). Le Secrétaire général n'a pas réussi jusqu'ici à convaincre les capitales du rôle qui revient aujourd'hui à l'OCDE dans un monde en profonde mutation.

Pour la Suisse, à un moment où l'attention se tourne avec de plus en plus d'engagement et de conviction vers l'Europe, l'OCDE demeure une enceinte de coopération économique privilégiée. Cela tient notamment à l'objectivité des analyses de valeur qu'elle produit, à l'interrelation entre les différents volets d'une politique économique qu'elle met en exergue, au dialogue global des politiques qui s'y déroule entre les principaux acteurs économiques de l'ensemble du monde (Atlantique, Pacifique, Europe), et à la prise maintenue sur les sommets économiques. Aussi, le Conseiller fédéral Delamuraz a-t-il tenu à confirmer l'appui général de la Suisse aux activités de base de l'OCDE qui doit avoir les moyens des fins que les ministres lui assignent.

I Wirtschaftslage

Die Minister stimmten in ihren Voten weitgehend überein, dass das Ziel einer mittelfristigen Wirtschaftspolitik darin besteht, ein ausgewogenes Wachstum ohne Inflation anzustreben. Im OECD-Raum sehen sich die meisten Länder momentan in einer unbefriedigenden Wirtschaftssituation, welche sich nunmehr seit zwei Jahren in mässigem oder abgeschwächtem Wachstum in den Ländern des europäischen Festlandes und Japan oder gar in einer Rezession in den Vereinigten Staaten von Amerika, in Kanada, im Vereinigten Königreich und in einigen skandinavischen Staaten ausdrückt. Die augenblickliche Wirtschaftsentwicklung im OECD-Raum unterscheidet sich von früheren Zyklen darin, dass die Konjunkturentwicklung innerhalb der Mitgliedsländer nicht parallel verläuft.

Die Minister zeigten sich ziemlich optimistisch bezüglich der Wirtschaftsentwicklung in den nächsten Monaten. Angesichts des vor allem in den Ueberseestaaten wiedergefundenen Vertrauens der Produzenten und Konsumenten wird in diesem Teil der OECD mit einem wirtschaftlichen Wiederaufschwung in der zweiten Jahreshälfte und im Jahre 1993 gerechnet. Da gleichzeitig in Europa ein weiterhin mässiges Wachstum erwartet wird, prognostiziert die OECD für das Jahr 1992 einen durchschnittlichen Zuwachs der wirtschaftlichen Tätigkeit, gemessen am Bruttoinlandprodukt (BIP), von 1,8%. Im Verlaufe des Jahres 1993 soll das BIP, dank stärkerem Wachstum auch in Europa, um 3% ansteigen.

Die Vereinigten Staaten, weitere Ueberseestaaten, sowie das Vereinigte Königreich schätzen die Inflationsgefahr geringer ein als andere europäische Staaten und wünschen sich deshalb in Europa eine Politik, welche eine Senkung der Zinsen mit sich bringt. Hinter diesem Wunsch steht die Meinung, dass für die Geld- und Fiskalpolitik, vornehmlich in Deutschland, ein falsches policy-mix zur Anwendung kommt, welche einige EWS-Länder hindert, eine ihrer wirtschaftlichen Situation angemessenere, sprich lockerere, Geld- bzw. Zinspolitik zu betreiben. Eine Beurteilung, die von den meisten übrigen europäischen Ländern nicht geteilt wurde.

In den Diskussionen zur Pressemitteilung versuchten die Vereinigten Staaten ohne Erfolg eine Formulierung einzufügen, welche zum Ausdruck bringen sollte, dass Japan mit einer expansiven Ausgabenpolitik der öffentliche Hand vermehrt zum wirtschaftlichen Wiederaufschwung im OECD-Raum beitragen könnte. Wie bereits in der Sitzung des politischen Komitees, welches eine Woche vor den Ministern getagt hatte, verteidigten sich die japanischen Delegierten mit dem Hinweis, dass der positive Budgetsaldo Japans aus Pensionskassenüberschüssen resultiert und deshalb der Spielraum der japanischen Regierung weit kleiner ist als auf den ersten Blick erwartet werden könnte.

Hingegen waren sich die Minister einig, dass neben einer restriktiven Geldpolitik auch die Fiskalpolitik Wesentliches zu einem inflationsfreien Wachstum beitragen kann. Der Ruf nach einer Konsolidierung der Budgets fand in den meisten Voten ihren Niederschlag.

Im weitem brachte die Diskussion eine weitgehende Konvergenz der Ansichten, dass neben der makroökonomischen Politik Strukturformen ihren Wachstumsbeitrag leisten könnten. Im Gegensatz zu OECD-Ministerkonferenzen früherer Jahre beschränkte sich die Diskussion auf einige wenige, dafür in den Augen der Minister sehr wichtige, Strukturthemen. Neben der Handelsliberalisierung, dem öffentlichen Sektor und dem Umweltschutz als vordringlich anzugehende Strukturprobleme gewichteten die Minister die Arbeitslosigkeit und ihre Bekämpfung als Problem der ersten Priorität.

Die meisten Votanten zeigten sich besorgt darüber, dass die Arbeitslosigkeit in der OECD in den 80er Jahre, trotz guter Wirtschaftsentwicklung, ständig angestiegen ist, und in den letzten Jahren mit mässigem Wirtschaftswachstums nochmals einen starken Anstieg verzeichnet hat. Die Minister waren sich weitgehend einig bezüglich des Vorgehens zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit. Unter anderem schlugen sie folgende Massnahmen vor:

- Ausweitung des Angebots im Bereiche der Aus- und Weiterbildung.
- Massnahmen ergreifen, welche die Schaffung von Arbeitsplätzen erleichtern, bzw Abbau von Schranken, welche die Schaffung verhindern.
- Gestaltung bzw Revision der Arbeitslosenentschädigung, damit vermehrt Anreize geschaffen werden, die Stellensuche zu intensivieren.
- Vermehrte Flexibilität der Löhne.

Verschiedentlich wurde darauf hingewiesen, dass auch die Arbeitszeiten flexibler gestaltet werden sollten, um unter anderem mitzuhelfen, Probleme im Bereiche der Familienarbeit zu lösen.

Die Schweiz unterstrich die Bedeutung einer langfristig ausgerichteten Stabilitätspolitik und sprach sich gegen eine Lockerung der Geld- und Budgetpolitik aus, welche nur vom Ziel einer kurzfristigen Belebung der Wirtschaft ausgehen würde. Staatssekretär Blankart wies ausserdem darauf hin, dass der Einsatz der Geld- und der Budgetpolitik nur beschränkt wirksam sein kann, wenn nicht gleichzeitig der Strukturanpassungsprozess mit aller Konsequenz vorangetrieben wird. Dazu gehören insbesondere gezielte Massnahmen in der Aus- und Weiterbildung zur Entlastung des Arbeitsmarktes.

II Renforcer le cadre multilatéral

Unter diesem Titel war die Uruguay-Runde der wichtigste Gesprächsgegenstand, der von allen Teilnehmern an erster Stelle genannt wurde. Dabei hatten die Voten eine frappante Aehnlichkeit mit jenen der letztjährigen Ministerkonferenz. Alle plädierten für einen raschen, substantiellen und ausgewogenen Abschluss der Verhandlungen. Alle waren sich auch einig darüber, dass der Abschluss höchste Dringlichkeit hat und darum zuoberst auf der politischen Prioritätsliste figurieren muss. Einmütigkeit bestand ferner über die Bedeutung, die ein Abschluss der Uruguay-Runde für die Stärkung des multilateralen Handelssystems habe. Man könne nicht das eine wollen und das andere tun, denn letztlich werde damit die Glaubwürdigkeit dieses Systems in Frage gestellt. Das sei besonders wichtig in unserem Verhältnis zu den Entwicklungsländern, umso mehr als für diese ein erfolgreicher Abschluss geradezu lebenswichtig sei. Aber auch die gesamte Weltwirtschaft erhalte durch einen erfolgreichen Abschluss einen starken Impuls. In der Tat war die Entwicklung des internationalen Handels und dessen sukzessive Liberalisierung in den letzten 40 Jahren eine wichtige Treibkraft bei der Verbesserung des Lebensstandards. Dieser Impuls wäre gerade in der gegenwärtigen gedrückten Atmosphäre äusserst wichtig. Die Wirtschaftsverantwortlichen könnten wieder mit Vertrauen Zukunftsentscheidungen treffen. Damit werde auch eine nachhaltige

Wirtschaftsentwicklung und sozialer Fortschritt ermöglicht. Das Dunkel-Papier, das zwar von Anfang an von verschiedenster Seite mehr oder weniger heftig als ungenügend oder einseitig kritisiert worden war, hat offensichtlich in der Zwischenzeit an Terrain gewonnen, haben doch zahlreiche Minister erklärt, dass es eine gute Basis zur Erreichung des Verhandlungsziels abgebe. Es sei klar, dass die Landwirtschaft zwar ein sehr wichtiges, aber nicht das einzige Thema sei. EG-Kommissär Andriessen deutete an, dass ein baldiger Durchbruch nicht ausgeschlossen werden könne. Wörtlich sagte er: "Recent discussions with some of our partners confirm that the perspectives for a breakthrough at an early date are realistic."

Ein weiteres wichtiges Thema unter dem gleichen Titel betraf die Bereiche Handel und Umwelt. Die Teilnehmer betonten die hohe Priorität dieses Problemkomplexes und begrüßten die hochwertigen Arbeiten der OECD, die auch als einen wertvollen Beitrag für die UNCED in Rio gesehen werden. In diesem Zusammenhang muss auch der gemeinsam vom Handels- und Umweltausschuss erarbeitete Bericht an die Minister erwähnt werden. Die Erarbeitung dieses Berichtes hatte die grundsätzlichen Unterschiede in den Anschauungen der beiden Ausschüsse sehr deutlich gezeigt. Die Minister betonten, dass die Handels- und Umweltpolitiken gegenseitig verträglich sein müssen. Ferner dürfe die Umweltpolitik weder zu Protektionismus noch zu unilateralen Massnahmen und extraterritorialer Anwendung von nationalen (Umwelt-) Gesetzen führen. In Rio hätten die OECD-Länder Verantwortung zu übernehmen. Wichtig sei, dass auch im GATT, das auf viele diesbezügliche Fragen heute noch keine Lösungsansätze biete, die entsprechenden Arbeiten vorangetrieben würden.

Im Zusammenhang mit der zunehmenden Globalisierung der Weltwirtschaft betonten die meisten Teilnehmer die Bedeutung einer vertieften Analyse der Wechselwirkungen zwischen Handels- und Wettbewerbspolitik und damit der wachsenden aussenwirtschaftlichen Wirkung von nationalen Rechtsbestimmungen. Auch hierzu lag den Ministern ein Bericht vor, der gemeinsam vom Handels- und Wettbewerbskomitee vorbereitet worden war. Hierzu bemerkte Bundesrat Delamuraz, dass sich die traditionelle Rolle des Staates verändere. Die sich einengende Handlungsfreiheit des Staates im Inneren müsse aber durch einen soliden multilateralen Konsens über die Rahmenbedingungen für die Weltwirtschaft kompensiert werden.

Hinsichtlich Handels- und Investitionspolitik, die in enger Wechselwirkung zueinanderstehen und Bestandteil der internationalen Unternehmensstrategien sind, sollen vertiefte analytische Arbeiten vorgenommen werden. Letztlich geht es darum, die Kohärenz der den Marktzutritt betreffenden Politiken zu vergrössern. Die Minister beauftragten die OECD, eine Studie über die Machbarkeit eines möglichst umfassenden Investitionsinstrumentes zu erarbeiten.

Allgemein wurde das seit dem 15. Febr. 1992 in Kraft befindliche Abkommen der OECD-Länder über eine Verstärkung der Regeln für Hilfs- und Handelskredite, das sog. "Helsinki-Paket", begrüsst und zu einer ernsthaften und schnellen Verwirklichung aufgerufen. In diesem Zusammenhang machte der EG-Kommissär auf das noch ungelöste Problem des Sektorabkommens über Exportkredite für Grossflugzeuge (Airbusangelegenheit) aufmerksam. Falls nicht bald ein Abschluss herbeigeführt werden könne, sei eine Erhöhung der Spannungen zwischen den USA und der EG vorprogrammiert.

Ferner haben die Minister die Exportkreditgruppe des Handelskomitees beauftragt, für die nächste Ministerkonferenz einen Bericht über die in den OECD-Ländern bestehenden Prämiensysteme für die Exportkreditgarantie zu erstellen.

Wiewohl die regionalen Integrationsbestrebungen insgesamt positiv eingeschätzt wurden, waren auch Mahnungen (Japan, USA) zu hören, dass diese für Drittstaaten nicht diskriminierend sein dürfen. In seiner Intervention begrüßte Bundesrat Delamuraz die zahlreichen regionalen Initiativen zur Intensivierung des Handels, unter der Bedingung, dass sich diese in das multilaterale Handelssystem einfügen und es damit stärken.

III Pays tiers

Les relations de l'Organisation avec les pays tiers ont recueilli beaucoup d'attention cette année en raison de l'évolution dans les pays de l'Est, des demandes d'adhésion ou de participation de la part de pays divers et de l'aspiration des pays du Sud à recevoir, en dépit des besoins à l'Est, une aide accrue.

Pour ce qui est des pays qui demandent l'adhésion, les membres se trouvent devant le dilemme suivant: faut-il accepter d'élargir l'Organisation au prix d'un amoindrissement de son efficacité qui découlerait d'une homogénéité plus faible et d'un fonctionnement rendu plus laborieux. Les Ministres ont jugé que l'homogénéité devait être sauvegardée, et par conséquent, que des candidats ne pourraient être acceptés, le moment venu, que s'ils possèdent pour l'essentiel, les caractéristiques des membres actuels. En outre les Ministres, dans leur majorité, ont exprimé l'opinion qu'il ne faudrait accepter de nouveaux membres qu'en nombre restreint afin de préserver le type de fonctionnement actuel de l'Organisation. Le délégué belge a même indiqué que la limite absolue se situait, selon lui, entre 4 et 6 nouveaux membres. En tête de file des candidats à l'adhésion figurent le Mexique, la Corée, la Hongrie, la Pologne et (dans ses structures actuelles) la République Tchèque et Slovaque.

Les Etats-Unis ont soutenu nommément la candidature mexicaine et le Japon la candidature coréenne. Les Etats-Unis paraissent d'autant plus ouverts à l'élargissement de l'OCDE que la plupart des grandes décisions sont prises lors des réunions du G7, les délibérations de l'OCDE servant de consultations préparatoires.

En ce qui concerne la participation de pays tiers comme observateurs actifs dans certains comités et groupes de travail de l'OCDE, les membres ont confirmé leur attitude ouverte, mais aussi les critères à respecter: les observateurs doivent être en mesure d'apporter une contribution aux débats, de tirer profit des travaux, et l'OCDE doit y avoir intérêt.

S'agissant des pays d'Europe centrale et orientale et des Nouveaux Etats Indépendants (ex-soviétiques), les Membres ont confirmé leur détermination à contribuer dans toute la mesure de leurs possibilités au succès du processus de portée historique en cours, aussi complexe et difficile soit-il. Ce soutien, qui va s'amplifiant, devra être coordonné encore davantage, aussi bien entre les organisations internationales, agissant de manière complémentaire dans les domaines respectifs de leur compétence, qu'entre les membres de l'OCDE.

Quant au rôle de l'OCDE elle-même à l'égard de ces pays, les Ministres le jugent approprié dans sa nature. Ce rôle se traduit principalement par le dialogue sur les politiques économiques et l'assistance technique à la formulation des nouvelles politiques. Le Centre pour la coopération avec les économies européennes en transition (CCEET), mis sur pied par l'OCDE il y a deux ans pour organiser l'assistance provenant des divers secteurs du Secrétariat, est confirmé dans sa fonction.

Cependant, les Ministres demandent que l'Organisation poursuive la mise au point des mécanismes destinés à soutenir les réformes dans les pays en question et conviennent notamment d'examiner une proposition du Canada visant la création d'un "Comité de liaison et de coopération" qui réunirait les membres de l'OCDE, les pays d'Europe centrale et orientale et les Nouveaux Etats Indépendants dans le but, principalement, d'échanger des vues sur les besoins de soutien immédiats et à long terme et d'évaluer l'efficacité des programmes déjà mis en oeuvre. La Suisse a donné son appui d'une manière générale à cette proposition canadienne.

Les Ministres ont également reconnu la nécessité d'une attention particulière à l'aspect "productivité" dans les réformes en cours, tout en écartant une proposition italienne de faire revivre une agence européenne de productivité du type de celle qui a existé dans les années 50. Ils ont en outre jugé important que les pays en question accèdent plus aisément aux marchés internationaux.

Le Conseiller fédéral Delamuraz a soutenu que "l'on ne peut répondre au coup par coup à l'attente des partenaires en transition", qu'il faut "une stratégie d'ensemble pour que l'OCDE soit à la hauteur" de l'enjeu et que l'Organisation devait "être dotée des moyens nécessaires" pour intensifier son activité en faveur des réformes à l'Est. Cette dernière remarque se situe à l'opposé des réticences d'ordre budgétaire manifestées par le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Les relations avec les pays en développement n'ont eu droit cette année qu'à une place de second ordre. Mais ce qu'il fallait dire a été dit. Un meilleur accès aux marchés a été reconnu comme indispensable pour eux aussi. Les Ministres ont également affirmé qu'en dépit des besoins à l'Est un accroissement à la fois quantitatif et qualitatif de l'aide était nécessaire, notamment pour appuyer les réformes qu'entreprennent les pays en développement eux-mêmes aux plans de l'économie et de la participation démocratique.

La bonne gestion des affaires publiques, y compris la réduction des dépenses militaires excessives exigera un effort résolu qui sera également pris en considération pour la détermination des apports d'aide. Ainsi la conditionnalité de l'aide a été exprimée par les Ministres de manière claire et constructive.

Annexes au présent rapport

1. Communiqué de presse en français
2. Communiqué de presse en anglais
3. Ordre du jour
4. Composition de la délégation suisse
5. Déclaration suisse sur une croissance durable et le progrès social présentée par le Secrétaire d'Etat Franz Blankart
6. Déclaration suisse sur le renforcement du cadre multilatéral présentée par le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz
7. Déclaration suisse sur le défi d'un monde en mutation présentée par le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
Département fédéral de l'économie publique
Dipartimento federale dell'economia pubblica
Departament federal da l'economia publica



Bundesamt für Aussenwirtschaft
Office fédéral des affaires économiques extérieures
Ufficio federale dell'economia esterna
Uffizi federal da l'economia esteriura

3003 Bern
Bundeshaus Ost

le 9 juillet 1992

☎ 031 / 61
Fax 031 / 61 2330

22 80

Ihr Zeichen
Votre signe
Vostra sigla
Voss segn

Unser Zeichen
Notre signe
Nostra sigla
Noss segn

753.4.1.2 - jag/sti/gre

Aux ambassades de Suisse
à l'étranger

GENERALSEKRETARIAT EVD	
28. JULI 1992	
GS	<input checked="" type="checkbox"/>
BAWI	<input type="checkbox"/>
BIGA	<input type="checkbox"/>
BLW	<input type="checkbox"/>
BVET	<input type="checkbox"/>
BEK	<input type="checkbox"/>
BWL	<input type="checkbox"/>
BWO	<input type="checkbox"/>
EGV	<input type="checkbox"/>
KK	<input type="checkbox"/>
KF	<input type="checkbox"/>
PU	<input type="checkbox"/>
Reg. Nr. 2520.A	

OCDE : Conférence ministérielle des 18 et 19 mai 1992

Monsieur l'Ambassadeur,

Par le moyen des informations hebdomadaires du 25 mai 1992, nous vous avons déjà fourni un premier rapport sur le déroulement de la Conférence ministérielle annuelle de l'OCDE qui s'est tenue à Paris en mai sous la présidence de MM. Sigbjorn Johnsen et Bjorn Tore Godal de la Norvège. Nous avons aujourd'hui le plaisir de vous envoyer par les présentes lignes le rapport final de la délégation suisse sur cette réunion ministérielle. Dans la mesure où vous êtes accrédité dans un pays membre de l'OCDE, vous avez été prié de nous faire part de l'appréciation que portait votre pays de résidence sur cette réunion du Conseil de l'OCDE et sur la priorité qu'il accordait ou non au dossier de relations extérieures de l'OCDE par rapport aux activités traditionnelles portant sur les programmes intra-OCDE. Nous saisissons ici l'occasion de remercier tous nos postes qui ont donné suite à notre demande. D'une façon générale, les réactions que vous nous avez communiquées s'inscrivent dans la même ligne que les nôtres.

Au lendemain du Sommet de Munich, on doit bien constater que les problèmes économiques du monde ne trouvent en aucune manière une solution plus facilement si l'on restreint le débat à environ sept participants. Nous soulignons spécialement cette réflexion car d'aucuns ont eu le sentiment, au moment de la Ministérielle de l'OCDE, que l'intérêt des principaux pays membres pour la coopération multilatérale à vingt-quatre avait failli, impression marquée notamment par le fait que plusieurs ministres participant habituellement aux rencontres annuelles de l'OCDE n'avaient cette fois-ci pas

fait le déplacement de Paris. En réalité, la prolifération des institutions internationales, la spécialisation des discussions sur des thèmes spécifiques dans certains fora, en un mot la densité des rencontres internationales fait que les réunions ministérielles annuelles de l'OCDE ont perdu un peu de leur monopole dans le domaine de la détermination des grandes orientations économiques. Cette année, l'on ne s'attendait à vrai dire pas à ce que cette rencontre ministérielle soit appelée à donner de grandes impulsions dans tel ou tel dossier ou à définir des plate-formes pour des négociations internationales spécialisées. Un exemple qui reflète bien cette analyse est la Conférence de Rio dont les préparatifs avaient été notamment engagés à l'OCDE et qui avait été précédée par une conférence des ministres concernés au sein de cette organisation quelques mois plus tôt. Par ailleurs, d'autres comités spécialisés s'étaient récemment réunis au niveau ministériel tels que le Comité de l'agriculture, le Comité de la politique scientifique et technologique ou le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales.

La Conférence ministérielle de l'OCDE a par ailleurs permis une fois de plus aux pays qui ne participent pas au Sommet des Sept d'être associés aux réflexions sur les thèmes principaux de cet événement. C'était tout particulièrement le cas pour le débat sur les grandes orientations macroéconomiques et sur l'évolution de la situation en Europe méridionale et de l'Est ainsi que dans la Communauté des Etats indépendants et sur la coopération avec ces pays et ces régions. La perspective du Sommet de Munich s'est reflétée aussi dans l'élaboration du communiqué des ministres, notamment dans ses passages macroéconomiques. Le groupe de négociation qui a élaboré le communiqué des ministres a passé, chose rare à l'OCDE, une nuit blanche à cet exercice. Cela prouve par ailleurs que les principaux pays membres de l'OCDE continuent à attacher une grande importance aux positions qu'ils défendent à l'OCDE et par conséquent aux formulations du communiqué des ministres. En ce qui concerne le GATT, les ministres ne venaient même pas avec l'espoir de pouvoir débloquent la situation à Paris, déblocage auquel d'ailleurs le Sommet de Munich n'est pas non plus parvenu sans le tenter véritablement.

Un fait positif qui mérite d'être relevé, c'est que le Japon a fait montre, parmi les pays participant au Sommet, de son attachement le plus fidèle à l'OCDE. Comme on le sait, Tokyo considère déjà depuis longtemps que l'OCDE constitue par excellence le forum multilatéral permettant de dialoguer entre les grandes zones économiques régionales en constitution.

Les résultats de la Conférence ministérielle du mois de mai doivent aussi être analysés dans le contexte des profondes mutations qui s'opèrent en Europe et dans le reste du monde et qui ne manquent pas d'avoir leurs répercussions sur l'OCDE (intégration européenne, zones de libre-échange régionales, écroulement des économies planifiées). Avec l'aide de leur délégation permanente, les pays membres sont en train de faire cette analyse et de réfléchir intensément aux buts que l'on veut se fixer pour demain. Au centre de ces réflexions dont nous vous informerons le moment venu se situe notamment la question des relations avec les pays non membres. Sont visés ici principalement les pays anciennement communistes qui cherchent à essayer et si possible à réussir leur transition vers l'économie de marché. Par la mise à disposition de son grand savoir (politiques économiques, commerciales et sociales, investissements, etc.), de sa grande capacité analytique et en associant ces pays à ses réflexions et travaux, l'OCDE peut offrir à ceux-ci un soutien précieux. Une ouverture institutionnelle de l'Organisation risquerait de l'autre côté d'affaiblir celle-ci et d'aboutir à une dilution des activités traditionnelles de la coopération intra-OCDE, activités qui gardent toute leur importance. Il ne sera pas facile de trouver une solution optimale à ce dilemme qui relève de la quadrature du cercle, d'autant moins si l'on ne parvient pas à s'entendre entre les pays membres pour se donner les ressources financières et humaines additionnelles nécessaires pour réaliser toutes les facettes de ce programme.

Comme indiqué ci-dessus, l'élaboration du communiqué des ministres a été cette année relativement laborieuse. Encore plus que d'habitude, la négociation du communiqué a souffert d'une communication insuffisante entre le groupe de rédaction et les ministres, ce qui a conduit à repousser les véritables échéances pratiquement jusqu'à la

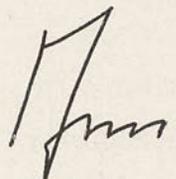
- 4 -

fin de la conférence en ne donnant pas aux ministres des options dans le courant même des débats. Il nous semble qu'il faudrait prendre la peine de réfléchir à des améliorations possibles dans l'organisation des travaux. A ce propos, nous sommes convaincus que les principaux comités de l'OCDE ont une contribution essentielle à livrer à cet égard. Dans la mesure où ces comités importants ne parviennent pas à définir une plate-forme unique, ils devraient pour le moins soumettre à la Conférence ministérielle différentes options de manière à ce que le groupe de négociation n'ait pas l'obligation de repartir quasiment à zéro.

Nous remercions chaleureusement toutes nos représentations diplomatiques qui nous ont fait parvenir, avant comme après la Ministérielle, de précieuses informations sur leur pays de résidence. D'autre part, nous exprimons plus spécialement nos remerciements à l'Ambassadeur Roethlisberger et à son équipe parisienne pour son appui précieux.

N'hésitez pas à signaler à notre Service OCDE toute information qui vous paraîtrait utile au sujet des travaux de substance qui sont menés par l'OCDE, que vous soyez ou non accrédité dans un pays membre. Cela nous aidera à définir la ligne que nous entendons fixer pour les années à venir.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre parfaite considération.



Wilhelm Jaggi

Vice-directeur

Annexe: 1 rapport avec 7 annexes

- 5 -

Copie avec annexe à :

- M. le Conseiller fédéral J.- P. Delamuraz, Chef du DFEP
- M. G. Stoudmann, collaborateur personnel du Chef du DFEP
- Délégation suisse près l'OCDE, Paris (10)
- Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Nations Unies, New York
- Mission auprès des Communautés européennes, Bruxelles
- Délégation suisse, Genève (4)
- Mission permanente de la Suisse auprès des Organisations internationales, Genève
- Représentation permanente de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg
- Banque nationale suisse, Zurich (2)
- Banque nationale suisse, Berne
- M. J. Kellenberger, Secrétaire d'Etat, DFAE
- Service économique et financier, DFAE (2)
- M. A. Lautenberg, Ministre, chef du Service économique et financier, DFAE
- Direction des organisations internationales, DFAE
- Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, DFAE
- Coopération avec l'Europe orientale et centrale, Direction politique, DFAE
- Administration fédérale des finances, DFF
- M. D. Kaeser, vice-directeur, Administration fédérale des finances, DFF
- Office fédéral de l'énergie, DFTCE

- 6 -

- Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, DFEP (3)
- Office fédéral des questions conjoncturelles, DFEP
- Office fédéral de l'agriculture, DFEP (2)
- Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, DFI

- Service des questions économiques et monétaires (bro)
- Service de la politique extérieure autonome (wys)
- Service du développement (gjd)
- Service des questions énergétiques internationales (eib)
- Service des investissements internationaux (lem)
- Service des questions industrielles internationales (her)
- Division du commerce mondial-GATT (was)
- Service des services internationaux (ett)
- Service juridique (web)
- Service du financement des exportations (sca)
- Bureau de l'intégration (spi)

- MM. blf, jek, ari, gir, bal, imb, zos, jag, spi, gjd, ram, ebe;
bro, col, cos, dar, dej, esh, fer, fon, gla, hae, hub, ine, jae, kum,
mat, maz, mjj, nag, pau, ric, sce, seh, std, str, tin, vwa, was, zub
led, sti

Communiqué de presse

Paris, 19 mai 1992

Annexe 1

OLIS : 19-May-1992

dist. : 20-May-1992

SG/PRESS(92)43

COMMUNIQUE

Le Conseil de l'OCDE s'est réuni les 18 et 19 mai 1992 au niveau des Ministres. La réunion était présidée par M. Sigbjørn Johnsen, Ministre des Finances et M. Bjørn Tore Godal, Ministre du Commerce et des Transports maritimes, de Norvège. Les Vice-Présidents étaient M. Roland Dumas, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, M. Michel Sapin, Ministre de l'Economie et des Finances, et M. Dominique Strauss-Kahn, Ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur, de France, ainsi que M. Maurice McTigue, Ministre des Entreprises d'Etat et Ministre associé des Finances, de Nouvelle-Zélande. Avant la réunion, le Président a tenu des consultations avec le Comité consultatif économique et industriel (BIAC) et la Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'OCDE ; ces deux organismes ont soumis des déclarations aux Ministres.

Les Ministres de l'OCDE saluent les évolutions historiques qui témoignent aujourd'hui dans le monde d'une plus large reconnaissance des principes fondamentaux communs aux pays Membres de l'OCDE -- respect des droits de l'Homme, démocratie pluraliste et économie de marché. Ces principes, étayés par la coopération, ont été très précieux pour les pays Membres durant les quarante dernières années d'intense développement économique et social. A l'heure où se produisent de rapides changements internationaux, trois grands défis que doivent relever l'OCDE et ses pays Membres ont retenu l'attention des Ministres :

- la promotion d'une croissance économique durable et du progrès social ;
- le renforcement du cadre multilatéral ;
- l'OCDE dans un monde en mutation.

Il existe, dans les pays de l'OCDE et dans le monde en général, un fort potentiel de croissance soutenue et non inflationniste. Pour tirer pleinement parti de ce potentiel, les Ministres sont résolus à mettre en oeuvre des politiques appropriées et cohérentes au niveau national comme par la voie de la coopération internationale. Ils sont déterminés à garder la maîtrise des paramètres fondamentaux de l'activité économique et à poursuivre avec une

43376

vigueur renouvelée la réforme structurelle sur plusieurs fronts. Cela favorisera la croissance, tout en contribuant dans le même temps à réduire le chômage.

Les Ministres reconnaissent la nécessité de renforcer le cadre multilatéral et de lutter contre le protectionnisme. Il est impérieux que les négociations d'Uruguay aboutissent sur tous les aspects à des résultats substantiels et équilibrés. Tous les pays en bénéficieront. Les gouvernements des pays de l'OCDE ne ménageront pas leurs efforts pour parvenir à cet objectif. Les Ministres réitèrent le ferme engagement de leurs gouvernements de relancer la négociation et de la conclure rapidement. Un système commercial multilatéral et ouvert, propice à la concurrence et à la réforme structurelle, est indispensable à une croissance durable. Les pays de l'OCDE contribueront donc à l'élaboration des règles équitables, transparentes et exécutoires que l'évolution rapide de l'environnement commercial international pourrait exiger. Ils soulignent aussi le rôle important que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement peut jouer dans le lancement d'un nouveau partenariat mondial pour le développement durable.

Les Ministres réaffirment leur ferme attachement à un renforcement de la coopération avec les pays en développement. Ils sont déterminés à appuyer vigoureusement le processus de réformes dans les pays d'Europe centrale et orientale et les Nouveaux Etats Indépendants de l'ex-Union soviétique, notamment par l'ouverture de leurs marchés. Les Ministres approuvent et appuient le développement rapide et diversifié des contacts et l'intensification de la coopération entre l'OCDE et un nombre croissant de pays non membres, car ils sont persuadés que ces contacts peuvent faire progresser de par le monde le respect des droits de l'Homme, la démocratie pluraliste et l'économie de marché. Ils se réjouissent d'un nouveau renforcement de ces liens et demandent à l'OCDE de développer plus avant ses travaux sur les pays non membres.

Face à ces enjeux, l'OCDE doit avoir un programme de travail large, viable et dynamique. Les Ministres affirment le rôle unique de l'Organisation dans la coopération internationale. Ils demandent que soient réexaminées les priorités de ses travaux et l'allocation des ressources et déclarent que leurs gouvernements restent prêts à fournir les financements adéquats.

*
* *

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ECONOMIQUE DURABLE ET LE PROGRES SOCIAL

LA SITUATION ECONOMIQUE ET LES IMPERATIFS QUI EN DECOULENT

1. Les Ministres ont porté leur réflexion sur les quelque deux années de croissance lente dans la zone de l'OCDE, la récession dans certains pays, la faiblesse de la reprise attendue et l'aggravation persistante du chômage dans la majeure partie des pays. Ils notent que les tensions inflationnistes se sont atténuées dans la plupart des cas, qu'en dehors de l'Europe continentale les taux d'intérêt à court terme se sont généralement repliés, fortement parfois, que les taux longs ont commencé à baisser l'an dernier, même s'ils restent élevés au regard de l'inflation dans un certain nombre de pays, et que les

efforts consentis pour réduire l'endettement des ménages et des entreprises et résoudre les problèmes du secteur financier portent leurs fruits. Il est prévu que ces facteurs suscitent une reprise graduelle en 1992 et, l'année prochaine, la croissance devrait se renforcer encore dans la zone de l'OCDE.

2. La principale tâche à laquelle sont confrontés les gouvernements des pays de l'OCDE, pour raffermir la confiance des consommateurs et des investisseurs, est d'améliorer les perspectives d'une croissance soutenue et non inflationniste en tirant parti des forces positives qui sont déjà à l'oeuvre. Un cadre d'action à moyen terme stable et global, s'appuyant sur des politiques budgétaires et monétaires saines et sur l'accélération de la réforme structurelle, est indispensable à cet effet. Dans ce contexte, les Ministres conviennent, eu égard à la situation particulière de chaque pays, d'adopter des politiques monétaires et budgétaires appropriées et équilibrées afin de contribuer à assurer une croissance non inflationniste. La réforme structurelle ne sera pas seulement accélérée ; elle fera de plus en plus l'objet d'une surveillance multilatérale et d'un examen mutuel. L'efficacité des mesures sera généralement accrue par un effort de coopération internationale que la globalisation de l'économie mondiale rend plus que jamais indispensable. La poursuite de la coopération en ce qui concerne les taux de change et la réduction des déséquilibres extérieurs très importants contribuera à une plus grande stabilité des marchés des changes et donc à un meilleur fonctionnement du système monétaire international.

3. La stabilité du cadre d'action passe par des finances publiques saines, c'est-à-dire des budgets dont le financement, que ce soit par l'impôt ou par l'emprunt, n'absorbe pas l'épargne privée ou ne fausse pas indûment les incitations à travailler, épargner et investir, et dont la composition contribue à une croissance durable, à l'emploi et à la bonne marche de l'économie. Au cours de l'année écoulée, le processus de réduction des déficits budgétaires s'est enlisé dans nombre de pays, sans que, dans la plupart des cas, on puisse en imputer totalement la cause au ralentissement économique. Les Ministres s'engagent à faire reculer les déficits budgétaires et à limiter l'encours de la dette publique en prenant des mesures adaptées à la situation de leur pays, ce qui implique dans certains cas la fixation d'objectifs budgétaires plus ambitieux et, dans d'autres, le respect plus strict des objectifs existants. Les Ministres conviennent que les pays souffrant d'importants déséquilibres budgétaires devraient redoubler d'efforts pour réduire ces déficits afin d'arriver à un meilleur dosage de leurs politiques. Dans les pays où les déséquilibres budgétaires ont été contenus, des actions appropriées devraient être poursuivies afin de renforcer les perspectives de croissance à moyen terme, tout en conservant le contrôle de l'évolution des dépenses publiques. Dans les pays qui connaissent des excédents importants et un ralentissement de la croissance, les décideurs publics devraient être attentifs aux possibilités de renforcer la demande interne au moyen de mesures appropriées. Ces mesures iront de pair avec une amélioration de la gestion du secteur public, afin de promouvoir l'efficacité, la transparence et la responsabilité. Il s'agira dans cette optique d'assurer une affectation optimale des ressources, de maîtriser les dépenses, d'accroître l'efficacité et l'efficacité du secteur public et de mieux répondre aux impératifs sociaux et aux besoins des usagers des services publics.

4. On ne peut que se féliciter du recul de l'inflation dans la zone de l'OCDE au cours de l'année écoulée. Il est indispensable de préserver, et

important de poursuivre, les progrès accomplis récemment dans le domaine des prix. Une politique monétaire judicieuse est décisive à cet égard ; elle restera donc placée sous le signe de la vigilance et de la prudence. Cela étant, les Ministres notent qu'il importe d'instaurer les conditions d'une nouvelle détente durable des taux d'intérêt.

CREER DAVANTAGE D'EMPLOIS

5. Pour obtenir une croissance durable plus forte dans le long terme, il faut amplifier les réformes structurelles propres à améliorer la productivité. Les ressources humaines revêtent une importance cruciale à cet égard. Après huit années d'expansion économique accompagnée d'une baisse de l'inflation, le chômage dans la zone de l'OCDE reste élevé et s'aggrave depuis 1990. Le chômage de longue durée et le chômage des jeunes augmentent dans de nombreux pays. La lutte contre le chômage reste donc au premier rang des priorités.

6. Les gouvernements des pays de l'OCDE sont déterminés à redoubler d'efforts pour promouvoir les conditions d'un retour à une croissance équilibrée. Cela contribuera à faire reculer le chômage. Une réduction sensible et durable du chômage sera aussi recherchée, comme l'ont souligné les Ministres du Travail lors de leur réunion à l'OCDE en janvier dernier (voir SG/PRESS(92)4), en assurant sans délai la mise en oeuvre d'un cadre cohérent de mesures structurelles pour permettre aux marchés du travail de s'ajuster plus efficacement aux mutations économiques et sociales. Ces mesures viseront à :

- renforcer et moderniser les systèmes d'enseignement et de formation ;
- améliorer l'acquisition et l'adaptation des compétences nécessaires ;
- éliminer les obstacles qui entravent encore la création d'emplois ;
- faire en sorte que la législation et la réglementation en matière d'emploi instaurent un juste équilibre entre les besoins des entreprises, des salariés et des chômeurs ;
- encourager des modes d'organisation du travail qui permettent plus facilement aux salariés, hommes et femmes, de mener de front vie professionnelle et vie familiale ;
- améliorer la conception des systèmes de protection sociale pour encourager et faciliter la participation au marché du travail.

Les Ministres invitent le Secrétaire général à entreprendre un effort global de recherche pour déterminer les raisons des progrès décevants réalisés dans la lutte contre le chômage et les moyens de remédier à cet état de choses, en tirant pleinement parti des capacités interdisciplinaires de l'Organisation et en travaillant à la mise en place d'un système de surveillance qui pourrait inclure un suivi par pays et un examen mutuel approfondi. Un rapport intérimaire devrait être présenté à ce sujet à la prochaine réunion ministérielle.

SE DONNER DE NOUVEAUX MOYENS FACE AUX PROBLEMES DE SOCIETE

7. Les politiques de lutte contre le chômage doivent contribuer à donner à tous les mêmes chances de réussir dans la vie active. Cela est indispensable au maintien du consensus social et à une plus grande volonté d'adaptation au changement. Les politiques du marché du travail et les politiques sociales qui facilitent le retour à un emploi rémunéré au lieu de maintenir la dépendance à l'égard de la garantie de ressources jouent un rôle essentiel dans cette approche. Les interactions entre l'enseignement et la formation, les politiques du marché du travail et les politiques sociales sont complexes et les actions nécessaires ne relèvent pas uniquement de l'Etat. Les pouvoirs publics, les interlocuteurs sociaux et les autres institutions et groupes du secteur privé doivent améliorer et développer leurs modalités de coopération.

8. Les Ministres félicitent l'OCDE pour le rôle qu'elle joue dans le suivi et l'évaluation des flux migratoires, de leurs causes et de leurs tendances et réaffirment l'importance de ce rôle. En tenant pleinement compte des travaux déjà réalisés dans d'autres organisations internationales, l'OCDE devrait s'attacher aussi en priorité à évaluer les conséquences économiques et sociales de ces évolutions pour les pays d'origine et les pays d'accueil.

9. Les problèmes économiques, sociaux et environnementaux sont si graves dans beaucoup de zones urbaines qu'une proportion importante et croissante de la population risque de se trouver économiquement et socialement marginalisée. Les Ministres considèrent que les administrations, centrales et locales, devront étendre et accentuer leur action pour améliorer la qualité de la vie en milieu urbain sous tous ses aspects, économiques, sociaux et environnementaux.

10. Les problèmes économiques et sociaux des zones rurales, dont la solution pourrait revêtir une importance décisive pour le succès de la réforme agricole dans de nombreux pays, sont particulièrement complexes. Ils appellent une action intégrée et efficiente. Dans cette optique, des politiques d'ajustement devraient être mises en oeuvre de même que des politiques visant à tenir compte et à tirer parti de la diversité du tissu économique, culturel, social et environnemental ainsi que de la base de ressources des régions rurales. Dans le cadre d'une politique de développement rural d'ensemble, l'initiative locale et le partenariat joueront un rôle clé.

RENFORCER LE CADRE MULTILATERAL

11. Il est indispensable que les négociations d'Uruguay aboutissent sur tous les aspects à des résultats substantiels et équilibrés si l'on veut préserver et renforcer un système commercial multilatéral et ouvert qui soit à même de favoriser, dans l'environnement international, la concurrence, la réforme structurelle et la croissance économique. Ces négociations doivent impérieusement être conclues à bref délai. Il faut pour cela relancer le processus de négociation actuellement au point mort. Les principaux participants ont récemment réaffirmé leur volonté politique d'achever les négociations dès que possible. Tous les pays Membres de l'Organisation partagent cette détermination. A tarder encore, on risque de perdre l'élan nécessaire à un heureux aboutissement. La façon dont ce dossier pourra être réglé témoignera de manière décisive de l'attachement des pays de l'OCDE au système commercial international ouvert. L'environnement commercial

international évolue rapidement, sous la pression irrésistible de la tendance à la globalisation du réseau de producteurs et de consommateurs. Sans une action déterminée en faveur de l'ouverture des marchés et d'un ensemble renforcé de règles exécutoires et prévisibles, des menaces de fragmentation, de conflit et d'inefficacité pèsent sur les relations commerciales internationales. Il est fondamental de conclure les négociations d'Uruguay pour ancrer fermement les efforts qui devront être poursuivis afin d'assurer à l'avenir un accès libéral et plus large aux marchés. On aurait donc tout à gagner de résultats rapides et équilibrés sur tous les fronts.

12. Dans le domaine de l'intégration régionale, on assiste actuellement à d'importantes évolutions, comme la signature du traité relatif à l'Union économique et monétaire européenne, la conclusion récente de l'accord sur l'Espace économique européen et les négociations en cours en vue de la création d'une zone nord-américaine de libre-échange. L'intégration régionale peut stimuler le processus de libéralisation multilatérale et devrait se faire en conformité avec les obligations internationales et l'objectif du maintien et du renforcement du système commercial multilatéral. L'Organisation continuera de suivre étroitement les évolutions dans ce domaine.

13. L'effort collectif entrepris pour renforcer le cadre mondial et multilatéral de l'activité économique ne saurait être relâché. Dans ce contexte, les Ministres se déclarent résolus à combattre les tendances protectionnistes. Il faudra définir en tant que de besoin de nouveaux concepts, lignes directrices et disciplines pour que ce cadre soit toujours adapté et continue d'étayer de façon pleinement satisfaisante le développement de l'activité économique et en particulier des échanges internationaux. On cherchera avec encore plus de détermination à résoudre, dans un large éventail de domaines, les problèmes anciens et nouveaux. Une plus grande cohérence doit être un objectif essentiel.

14. Il est urgent de réformer les politiques agricoles. En 1991, les progrès dans la mise en oeuvre des principes de réforme convenus en 1987 sont restés très limités et inégaux. Les Ministres notent et approuvent les recommandations que les Ministres de l'agriculture ont formulées lors de leur réunion de mars 1992. Ils prennent note des travaux en cours dans l'Organisation sur les questions mutuellement liées que sont la réforme de l'agriculture, l'environnement et le développement rural et ils soulignent la nécessité d'une approche intégrée de ces questions. La réforme sera bénéfique pour l'économie et le secteur agro-alimentaire, mais elle risque de durement éprouver une partie de la population agricole et certaines régions fortement tributaires du revenu agricole. Le cas échéant, il pourra donc se révéler nécessaire de fournir une aide à l'ajustement, en veillant à ne pas créer de nouveaux obstacles au changement structurel et à réduire les distorsions économiques, en particulier commerciales.

15. Un développement durable dans le monde entier exige de tous les pays des politiques qui tiennent compte des liens étroits unissant la croissance économique, le bien-être social et la qualité de l'environnement. Comme l'ont souligné les Ministres de l'environnement et de la coopération pour le développement lors de leur réunion à l'OCDE en décembre dernier, toutes les nations du monde sont véritablement investies d'une responsabilité collective à cet égard, car ce sont les systèmes fondamentaux permettant la vie sur terre qui sont en jeu. Le succès de cette entreprise passe par une meilleure

intégration des politiques économiques, sociales et environnementales nationales ; par un plus large recours -- à côté des réglementations -- aux mécanismes du marché de façon à assurer la réalisation des objectifs d'environnement avec le meilleur rapport coût-efficacité ; par une coopération internationale, étayée par la mobilisation de ressources techniques accrues et, selon les dispositions convenues, de ressources financières nouvelles et additionnelles, afin de permettre à tous les pays, notamment ceux en développement, de jouer pleinement leur rôle ; enfin, par la promotion de la recherche scientifique et la mise au point de technologies respectueuses de l'environnement. En conséquence, les gouvernements des pays Membres de l'OCDE sont résolus à mettre à profit la prochaine Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement pour renforcer les liens de partenariat avec les pays non membres en faveur d'un développement durable et, par la suite, à coopérer avec eux à la mise en oeuvre des politiques, stratégies et accords à long terme que cette réunion aura permis d'arrêter. Ce partenariat devrait être fondé sur des engagements réciproques pris par tous les pays en fonction de leurs capacités relatives et de leurs responsabilités communes mais différenciées. Les Ministres constatent avec satisfaction que le Comité intergouvernemental a adopté le 9 mai une Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique, qui sera ouverte à la signature durant la CNUED à Rio de Janeiro. Ils estiment que cette Convention constituera un bon point de départ pour une action internationale visant à faire face au changement climatique, y compris les engagements spécifiques pris par les pays de l'OCDE, et invitent l'Organisation à intensifier ses travaux sur les questions intéressant le changement climatique afin notamment d'aider les pays Membres à préparer et à coordonner les mesures qu'ils adopteront en vertu des engagements souscrits au titre de la Convention.

16. Les Ministres se félicitent des accords concernant les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et les crédits d'aide liée, conclus dans le cadre de l'Arrangement relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et du Comité d'aide au développement, sur de nouvelles mesures visant à assurer plus de transparence et de discipline. Ils soulignent l'importance d'une mise en oeuvre efficace de ces mesures. Ils souhaitent que les travaux progressent encore sur la base des orientations arrêtées par les organes compétents, notamment le Groupe sur les crédits à l'exportation du Comité des échanges, qui poursuivra son examen de différentes questions y compris les systèmes de primes en matière de crédits à l'exportation, et ils demandent que des rapports leur soient présentés à leur réunion de 1993.

17. Les Ministres constatent avec satisfaction les progrès enregistrés ces dernières années dans les efforts de coopération internationale entrepris, en particulier au moyen des travaux du Groupe d'action financière (GAFI), pour empêcher l'utilisation du système financier à des fins de blanchiment des capitaux. Ils se déclarent résolus à renforcer encore la coopération multilatérale dans ce domaine et invitent tous les pays à participer activement à la lutte contre le blanchiment des capitaux sur la base des recommandations du GAFI.

18. Pour les années à venir, les Ministres soulignent la nécessité de traiter les importants problèmes de politique commerciale qui découlent de la globalisation croissante de l'économie mondiale conjointement avec les autres politiques internes ayant une incidence sur les échanges. Les liens sont de

plus en plus étroits entre la politique commerciale et les politiques concernant notamment l'environnement, la concurrence, l'aide à l'industrie, le développement technologique et l'innovation. Il faut chercher à mieux appréhender encore les problèmes et à cerner les ajustements qui s'imposent :

- la politique commerciale et la politique de l'environnement peuvent jouer un rôle complémentaire dans la recherche d'un développement durable, en particulier si l'on renonce aux interventions qui ont des effets négatifs sur les échanges et l'environnement et si les avantages et les coûts du point de vue de l'environnement sont internalisés dans les prix nationaux et internationaux. Les gouvernements des pays de l'OCDE accorderont une place prioritaire à la poursuite des travaux d'analyse et des discussions visant la mise au point de lignes directrices appropriées à soumettre aux Ministres dès que possible, afin d'assurer une plus grande compatibilité de la politique de l'environnement et de la politique commerciale ; ils s'attacheront également à faire en sorte que les réglementations en matière d'environnement et les mesures commerciales touchant l'environnement ne constituent pas des obstacles déguisés aux échanges ;
- la politique commerciale et la politique de la concurrence ont un objectif commun : l'efficacité économique. Mais elles se sont parfois contrariées. Les gouvernements des pays de l'OCDE s'efforceront d'améliorer la compatibilité de ces politiques afin de promouvoir la concurrence et d'élargir l'accès aux marchés ; de jeter les bases d'une convergence des règles de fond et des modalités d'application de la politique de la concurrence ; de définir des procédures plus satisfaisantes pour la surveillance des politiques commerciales et des politiques de la concurrence ; enfin, de prendre davantage en compte les intérêts des consommateurs ;
- la politique commerciale et la politique en matière d'investissement sont étroitement liées, car les échanges comme l'investissement étranger direct font partie intégrante des stratégies internationales des entreprises. Les interactions entre ces deux domaines doivent être analysées de façon plus approfondie en vue d'améliorer la cohérence des politiques touchant l'accès aux marchés. Les Ministres demandent que soit menée aussi vite que possible l'étude sur la faisabilité d'un instrument de l'OCDE de plus large portée en matière d'investissement.

19. Les subventions à l'industrie et les autres mesures publiques d'aide peuvent donner lieu sur les marchés nationaux et internationaux à des distorsions pouvant contribuer à des frictions commerciales internationales. En outre, les subventions à l'industrie entravent l'ajustement structurel plutôt qu'elles ne le favorisent et accentuent les pressions sur les dépenses publiques. Les Ministres restent fermement convaincus qu'aucun effort ne doit être ménagé pour éliminer ou soumettre à une discipline renforcée les subventions qui ont pour effet de fausser les échanges. Les travaux menés actuellement à l'OCDE sur les subventions à l'industrie et les indicateurs d'ajustement structurel sont un pas important vers une plus grande transparence dans ce domaine et faciliteront l'élaboration ultérieure par les organisations internationales compétentes de disciplines internationales acceptables par

tous. Les Ministres invitent l'Organisation à intensifier cet exercice, qui a pour principaux aspects l'analyse conjointe et l'examen mutuel, indispensables à une véritable comparaison internationale, elle-même point de départ obligé d'un suivi et d'une surveillance systématiques à l'échelon multilatéral. Plus précisément, il conviendrait de poursuivre les travaux sur les concepts et les méthodologies nécessaires à la comparabilité, à la quantification et à l'analyse. Les Ministres soulignent la nécessité de progresser dans ce domaine aussi rapidement que possible.

20. La coopération multilatérale, en particulier à l'OCDE, visera également à recenser les problèmes et, le cas échéant, à renforcer les disciplines dans les autres domaines où la convergence des politiques nationales pourrait améliorer le fonctionnement de l'économie mondiale. A cet égard, les Ministres se félicitent du lancement récent par les Ministres de la science et de la technologie des pays de l'OCDE d'un forum en vue de l'échange d'informations et de discussions ouvertes et approfondies sur les grands projets scientifiques. Parmi les autres domaines susceptibles d'être traités, on peut citer notamment : les aspects internationaux de la fiscalité, la libéralisation et la surveillance des marchés financiers, les télécommunications, les transports maritimes, la biotechnologie et la politique technologique ainsi que les réglementations en matière de santé, de sécurité et d'environnement, la mobilité et les qualifications des techniciens et des professions libérales et la législation sur l'égalité des chances.

21. Les Ministres reconnaissent la nécessité de se préoccuper davantage du renforcement de l'interdépendance énergétique des nations dans la zone de l'OCDE et dans le reste du monde, ainsi que l'importance d'approches compatibles de la part des pays Membres comme des pays non membres en matière de politiques énergétiques et de politiques d'environnement. Ils encouragent les pays Membres à partager avec les pays en transition vers l'économie de marché et les pays en développement intéressés leurs données d'expérience et leur expertise dans le domaine de la politique énergétique, notamment en leur donnant accès aux informations sur les nouvelles technologies énergétiques, le cas échéant. Ils appuient les contributions positives de l'OCDE et de l'AIE au processus CNUED/CIN et leur demandent de continuer à l'avenir à participer et à contribuer, selon les besoins, à ce processus.

L'OCDE DANS UN MONDE EN MUTATION

22. Avec le mouvement observé dans le monde vers la démocratie pluraliste, le respect des droits de l'Homme et l'économie de marché concurrentielle, un nombre croissant de pays qui reconnaissent la validité de ces principes de base des pays Membres de l'OCDE souhaitent établir des contacts et développer des relations avec l'Organisation. Dans un monde de plus en plus interdépendant, il s'agit là d'une évolution dont les Ministres se félicitent et qui confronte l'OCDE à une tâche exigeante mais pleine de promesses. L'Organisation doit répondre positivement et efficacement à cette nouvelle situation, tout en maintenant et en renforçant la pertinence et la qualité de ses travaux ainsi que son efficacité en tant que groupe de pays partageant les mêmes idéaux, dans l'intérêt des Membres et des non membres. L'expansion nécessaire des contacts avec les pays non membres doit se poursuivre de façon compatible avec les valeurs essentielles et les méthodes de travail de l'Organisation, en tenant compte de la diversité des situations, des circonstances et des politiques de

ces pays pour concevoir les structures et les modalités de coopération appropriées. On pourrait notamment envisager la participation de pays non membres à celles des activités de l'Organisation où cette participation présente de toute évidence un intérêt mutuel ainsi qu'une adhésion des pays qui partagent pleinement les valeurs et les caractéristiques de l'OCDE et sont disposés à remplir les obligations de membre et en mesure de le faire.

PAYS EN DEVELOPPEMENT

23. Les pays de l'OCDE continueront d'accorder un rang élevé de priorité à la coopération avec les pays en développement. Une approche cohérente sur plusieurs fronts est nécessaire : application de politiques macroéconomiques propices à une croissance non inflationniste et à la stabilité de l'environnement économique mondial, plus grande libéralisation de l'accès aux marchés des pays de l'OCDE pour les produits des pays en développement, accroissement sensible des efforts d'aide sur le plan quantitatif et qualitatif, notamment pour appuyer la réforme économique et démocratique, et promotion de stratégies concertées pour alléger la dette, en particulier des pays les plus pauvres. Les Ministres encouragent donc l'Organisation à exploiter les ressources analytiques disponibles pour promouvoir des politiques de développement cohérentes de la part des pays Membres et une meilleure compréhension mutuelle des problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement. Les donateurs qui ont souscrit des engagements en ce qui concerne l'objectif de 0.7 pour cent du PNB pour l'APD fixé par des organisations internationales devraient intensifier leurs efforts pour le mettre en oeuvre et les autres donateurs devraient faire tout leur possible pour accroître le niveau de leur APD. La coopération avec les pays en développement exige également des discussions constructives dans toutes les enceintes appropriées afin de trouver les moyens de faire face de manière cohérente aux problèmes fondamentaux que sont la protection de l'environnement, une croissance démographique excessive, la pauvreté, l'éducation et la coopération technologique. Les réformes institutionnelles convenues à la récente réunion de la CNUCED constituent un progrès bienvenu sur la voie d'un dialogue plus constructif.

24. Dans les pays en développement, le développement participatif, y compris le renforcement du rôle du secteur privé, la démocratisation, le respect des droits de l'Homme et la bonne gestion des affaires publiques, notamment la réduction des dépenses militaires excessives, sont indispensables pour assurer les conditions d'un progrès économique et social durable et à large assise. Les Ministres se félicitent des évolutions observées dans ce sens à l'échelle mondiale. Néanmoins, les situations restent très différentes selon les pays en développement. Nombre d'entre eux s'emploient résolument à mettre en oeuvre ces principes. Ces actions portent progressivement leurs fruits, notamment au niveau des apports d'investissements privés. Dans beaucoup d'autres pays, toutefois, les efforts sont insuffisants et, dans certains, la situation économique et sociale ne cesse de se détériorer. Les gouvernements des pays de l'OCDE reconnaissent la complexité de ces problèmes, mais la réalisation d'un effort soutenu et résolu dans la mise en oeuvre de ces principes est de plus en plus prise en compte pour la coopération au développement, y compris pour la détermination des apports d'aide. Les pays de l'OCDE souhaitent encourager et soutenir cet effort.

*PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET NOUVEAUX ETATS INDEPENDANTS DE
L'EX-UNION SOVIETIQUE*

25. Les gouvernements des pays de l'OCDE sont fermement résolus, dans leur propre intérêt et dans celui des pays concernés, à contribuer au succès de la transition dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO, qui incluent l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie) et dans les Nouveaux Etats Indépendants de l'ex-Union soviétique (NEI). Les Ministres reconnaissent que cette transition vers la démocratie pluraliste, le respect des droits de l'Homme et l'économie de marché concurrentielle est un processus difficile et complexe, qui touche tous les aspects des réalités politiques, économiques et sociales de ces pays.

26. Pour assurer le succès de la transition, des programmes complets de réformes doivent être établis ou poursuivis par les pays eux-mêmes afin de créer les conditions qui permettront une action efficace des acteurs économiques, au niveau national et à l'étranger. Parmi ces conditions, on citera notamment :

- la transparence et la stabilité des institutions politiques, administratives et juridiques, un système efficace de sécurité sociale et le maintien du consensus social en faveur des programmes de réformes ;
- une véritable stabilisation macroéconomique, avec notamment une inflation maîtrisée, des finances publiques saines et une monnaie stable ;
- des réformes structurelles visant essentiellement à assurer au niveau des individus et des entreprises, petites et moyennes notamment, les compétences, les incitations et l'environnement concurrentiel nécessaires à l'épanouissement de l'économie de marché et à la création d'emplois ;
- l'accès non discriminatoire des investissements et courants commerciaux en provenance d'autres pays, en vue d'une intégration progressive dans l'économie mondiale ;
- un traitement toujours prioritaire des énormes problèmes que posent l'environnement et la sûreté nucléaire ainsi que l'inadéquation des infrastructures de base et la reconversion du potentiel industriel, scientifique et technologique du militaire au civil.

27. Le soutien extérieur, qu'il vienne des gouvernements ou des organisations internationales, vise à aider les pays bénéficiaires, dont le nombre a sensiblement augmenté l'an dernier, à établir ces conditions, compte tenu de la situation particulière de chacun d'entre eux et de l'ampleur croissante de cette tâche pour tous, y compris l'OCDE. Ce soutien va s'amplifiant. Les Ministres soulignent combien il importe que les organisations internationales continuent de renforcer leur coordination en fonction de leurs domaines respectifs de compétence. Ils approuvent pleinement et confirment le rôle de l'OCDE et de son CCEET dans la fourniture à un nombre croissant de pays bénéficiaires d'une assistance technique pour la formulation des politiques, notamment dans le domaine structurel. Ils soulignent aussi l'utilité de la

Banque d'informations en ligne de l'OCDE sur les projets d'assistance technique et invitent instamment les pays à y contribuer. Ils se félicitent du rôle que pourra jouer l'OCDE en tant que centre d'échanges d'informations pour l'assistance technique en faveur des Nouveaux Etats Indépendants de l'ex-Union soviétique. Ils demandent à l'Organisation de poursuivre la mise au point des mécanismes les plus efficaces, en tenant dûment compte des activités des autres organisations internationales, pour apporter son soutien aux réformes dans les Nouveaux Etats Indépendants de l'ex-Union soviétique et dans les pays d'Europe centrale et orientale, d'examiner en particulier le projet de création d'un Comité de liaison et de coopération qui réunira pour des échanges de vues tous les pays Membres de l'OCDE, les PECO et les NEI, et de voir comment l'OCDE pourrait le mieux contribuer à l'amélioration de la croissance de la productivité dans les PECO et les NEI. Ils soutiennent aussi l'Agence internationale de l'énergie dans ses efforts d'assistance de même que l'Agence pour l'énergie nucléaire dans la contribution qu'elle apporte à une bonne coordination des efforts internationaux en faveur de la sûreté nucléaire.

28. Les pays d'Europe centrale et orientale ont déjà réalisé des progrès, parfois impressionnants, dans l'instauration d'une démocratie pluraliste et la transition vers l'économie de marché. Les pays de l'OCDE continueront d'appuyer vigoureusement ces efforts. Les Ministres notent avec satisfaction la mise en oeuvre des programmes Partenaires pour la transition avec la Hongrie, la Pologne et la République fédérative tchèque et slovaque. Les réunions à venir des Comités de liaison avec ces pays devraient permettre d'évaluer les progrès accomplis et les perspectives d'évolution. Les Ministres se félicitent des efforts consentis par les autres pays d'Europe centrale et orientale et demandent que les nouveaux besoins de tous ces pays soient pris en compte comme il convient.

29. Dans les Nouveaux Etats Indépendants de l'ex-Union soviétique, l'enjeu de la transition est, par son ampleur, plus considérable et plus lourd d'exigences. Les gouvernements des pays de l'OCDE sont déterminés à contribuer dans toute la mesure de leurs possibilités au succès de ce changement historique. Les Ministres chargent l'OCDE d'offrir son aide aux NEI, en priorité dans les domaines où elle dispose des compétences les plus adaptées à la situation de ces Etats. Ils lui demandent de définir ses fonctions en tant que centre d'échanges d'informations et d'en tirer parti efficacement. Ils souhaitent que l'Organisation continue de servir de forum pour l'échange d'informations et l'échange d'expériences en matière d'assistance technique.

30. Les Ministres reconnaissent l'importance cruciale d'une expansion des exportations pour les PECO et les Nouveaux Etats Indépendants (NEI) engagés dans un processus d'ouverture commerciale et économique. Les pays Membres :

- devraient donc soutenir la libéralisation des échanges dans ces pays par des mesures de libéralisation des importations dans les pays de l'OCDE, en général, ainsi que dans les secteurs sensibles et ceux où les PECO et les NEI ont d'importantes capacités d'exportation ;
- peuvent également, par exemple, fournir une assistance technique afin d'identifier et de réduire les obstacles aux échanges, et appuyer la coopération régionale entre ces pays pour assurer le maintien de liens commerciaux efficaces et favoriser le développement de leurs échanges.

De leur côté, les PECO et les NEI devraient libéraliser encore leurs régimes de commerce extérieur, en résistant aux pressions protectionnistes du secteur industriel national et des investisseurs étrangers.

ECONOMIES DYNAMIQUES D'ASIE

31. Les Economies Dynamiques d'Asie ont confirmé leurs très bonnes performances et cette situation semble devoir se poursuivre. Compte tenu du rôle de plus en plus important que ces économies jouent au niveau mondial, il est souhaitable de renforcer encore le dialogue informel amorcé il y a quatre ans. Ce dialogue a déjà permis de mieux comprendre les relations économiques entre l'OCDE et les EDA et d'arriver à une plus grande convergence de vues sur les politiques économiques à mettre en oeuvre dans les domaines d'intérêt mutuel, notamment les échanges et l'investissement. Il pourrait être souhaitable d'étendre ce dialogue à d'autres questions d'intérêt mutuel comme l'environnement ainsi que l'enseignement et la formation. Les Ministres notent l'intérêt que la République de Corée porte à une adhésion et se réjouissent de l'intensification des contacts formels entre ce pays et l'Organisation.

AMERIQUE LATINE

32. Un certain nombre de pays d'Amérique latine ont accompli des progrès considérables dans la stabilisation, la libéralisation et la restructuration de leur économie, dont les résultats positifs sont déjà tangibles. C'est notamment le cas du Mexique, où l'effort de réforme vers l'économie de marché remonte à plusieurs années. Après avoir entendu le compte rendu du Secrétaire général, les Ministres notent l'intérêt que porte le Mexique à une adhésion, se félicitent du développement des relations entre ce pays et l'Organisation et expriment l'espoir d'un nouveau renforcement de ces relations. Ils demandent à l'OCDE d'examiner s'il est souhaitable d'accroître les contacts entre l'Organisation et les autres pays de la région engagés dans des réformes.

Annexe 2

SG/PRESS(92)43

Paris, 19 May 1992

COMMUNIQUE

The Council of the OECD met on 18 and 19 May 1992 at Ministerial level. The meeting was chaired by Mr. Sigbjørn Johnsen, Minister of Finance and Mr. Bjørn Tore Godal, Minister of Trade and Shipping, of Norway. The Vice-Chairmen were Mr. Roland Dumas, Minister of State, Minister of Foreign Affairs, Mr. Michel Sapin, Minister of Economy and Finance, and Mr. Dominique Strauss-Kahn, Minister of Industry and Foreign Trade, of France; and The Hon. Maurice McTigue, Minister for State Owned Enterprises and Associate Minister of Finance of New Zealand. Prior to the meeting, the Chairman led consultations with the Business and Industry Advisory Committee (BIAC) and the Trade Union Advisory Committee (TUAC) to the OECD; both organisations submitted statements for the consideration of Ministers.

OECD Ministers welcome the historic developments in the world that have shown wider acceptance of the basic principles that the OECD Members hold in common: human rights, pluralist democracy, and market economy. These principles, pursued in a co-operative framework, have served Member countries well over the last forty years of pronounced economic and social development. At this time of rapid international change, Ministers have addressed three challenges facing the OECD and its Member countries:

- promoting sustainable economic growth and social progress;
- strengthening the multilateral framework; and
- the OECD in a changing world.

There is a great potential for sustained non-inflationary growth, both in OECD countries and in the world more generally. To realise this growth potential fully Ministers are determined to pursue appropriate and coherent policies both at national level and through international co-operation. Ministers are resolved to keep the economic fundamentals firmly in place, and to pursue with renewed vigour structural reform across a range of areas. This will promote growth, while at the same time helping to fight unemployment.

Ministers recognise the need to reinforce the multilateral framework, and to fight protectionism. A substantial, comprehensive and balanced outcome

43376

of the Uruguay Round is needed urgently. This will benefit all countries. OECD Governments will do their best to this end. Ministers pledge their Governments' full commitment to re-invigorate the negotiation and bring it to an early and successful conclusion. An open multilateral trading system conducive to competition and structural reform is essential for underpinning sustainable growth. OECD countries will therefore contribute to the development of those fair, transparent, and enforceable rules which the rapidly evolving international trading environment may necessitate. They also stress the important role that UNCED will play in launching a new global partnership for sustainable development.

Ministers reaffirm their strong commitment to enhanced co-operation with developing countries. They are determined to support strongly the reform process in central and eastern European countries and the New Independent States of the former Soviet Union, including through the provision of market access. Ministers welcome and support the rapid and diversified development of contacts and intensified co-operation between the OECD and an increasing number of non-member countries, believing that such contacts can facilitate the spread throughout the world of respect for human rights, pluralist democracy, and market economy. They look forward to further strengthening of such links and call on the OECD to develop further its work on non-member economies.

To meet these challenges, the OECD requires a comprehensive, viable and lively work programme. Ministers affirm the unique role of the OECD in international co-operation. They call for reviews of priorities regarding OECD's work and resource allocation, and state their governments' continued preparedness to provide adequate funding.

*
* *
*

PROMOTING SUSTAINABLE ECONOMIC GROWTH AND SOCIAL PROGRESS

THE ECONOMIC SITUATION AND POLICY IMPERATIVES

1. Ministers reflected on the nearly two years of slow growth in the OECD, recession in some countries, the weakness in the expected recovery, and the persistent rise in unemployment in most countries. They noted that: inflation pressures have receded in most countries; short-term interest rates outside continental Europe have generally fallen, sharply in some cases; long-term interest rates over the past year have begun to fall, although they remain high in relation to inflation in a number of countries; and progress has been made in reducing household and business indebtedness and in addressing financial-sector problems. These factors are projected to induce a gradual recovery during the course of 1992, and next year growth in the OECD area should strengthen further.

2. The major task facing OECD governments, in order to reinforce confidence among consumers and investors, is to improve the prospects for sustained non-inflationary growth, building on the positive forces that are already at work. A stable and comprehensive medium-term policy framework, consisting of

sound fiscal and monetary policies and accelerated structural reform, is essential in this respect. In this framework, Ministers agree, taking into account the particular circumstances of each country, to adopt appropriate and balanced monetary and fiscal policies to help ensure non-inflationary growth. Structural reform will not only be speeded up but will also be increasingly subjected to multilateral surveillance and peer review. Policy actions generally will be made more effective through concerted international co-operation, which the globalisation of the world economy makes more indispensable than ever. Continued co-operation in respect of exchange rates and in reducing very large external imbalances will contribute to greater exchange-market stability and thereby to a better functioning of the international monetary system.

3. A centre-piece of a stable policy framework is sound public finances, that is, budgets: whose financing, whether through taxation or debt, does not pre-empt private savings or create undue distortions to incentives to work, invest, and save; and whose composition contributes to sustainable growth and employment, and an efficient functioning of the economy. Over the past year the process of budget-deficit reduction in many countries has seen considerable slippage, which cannot in most cases be blamed wholly on the economic slowdown. Ministers undertake to reduce budget deficits and restrain the amount of outstanding public debt by taking action appropriate to their countries' circumstances: setting more ambitious budget targets in some cases; and adhering more rigorously to existing objectives in others. Ministers agree that countries with large budgetary imbalances should intensify efforts to reduce deficits in order to achieve a more balanced policy mix. In those countries where fiscal imbalances have been contained, appropriate measures should be pursued to enhance medium-term growth prospects while maintaining public expenditures under control. In those countries with large surpluses and declining growth, policy makers should be mindful of the possibilities of strengthening domestic demand through appropriate measures. These measures will be accompanied by improved public-sector management, to ensure greater cost effectiveness, transparency and accountability. Steps taken here will aim to: produce an optimal allocation of resources; control expenditures; raise effectiveness and efficiency in the public sector; and respond better to societal requirements and the needs of the users of public services.

4. The reduction of OECD inflation over the past year is welcome. It is essential to preserve and important to build upon recent improvements in price performance. Sound monetary policy is critical in this respect; it will therefore continue to be conducted with vigilance and prudence. Within that general perception, however, Ministers noted the importance of creating the conditions for further sustainable reductions in interest rates.

CREATING MORE JOBS

5. Raising sustainable growth in the long term depends on accentuated structural reforms that will boost productivity. Human resources are paramount in this regard. After eight years of economic expansion with declining inflation, unemployment in the OECD area remains high and has been rising since 1990. Long-term as well as youth unemployment have risen in many countries. Fighting unemployment therefore remains a top priority.

6. OECD governments are resolved to reinforce further their efforts to foster the conditions for a revival of balanced growth. This will help to reduce unemployment. The substantial and durable reduction of unemployment will also be sought, as emphasized by Ministers of Labour at their meeting in OECD in January last [see SG/PRESS(92)4], through making operational without delay a coherent framework of structural policy actions, to improve the efficiency with which labour markets are able to accommodate economic and social change. These actions will:

- strengthen and modernise education and training systems;
- improve the acquisition and adaptation of needed skills;
- remove remaining obstacles to employment creation;
- ensure that employment legislation and regulations strike the right balance between the needs of enterprises, of employees, and of the unemployed;
- encourage working practices that make it easier for employees, both men and women, to combine work and family responsibilities; and
- improve the design of social protection systems both to encourage and to assist labour market participation.

Ministers invite the Secretary-General to initiate a comprehensive research effort on the reasons for and the remedies to the disappointing progress in reducing unemployment, by making full use of the Organisation's interdisciplinary potential, and by working towards a system of surveillance which may include cross-country monitoring and in-depth peer review. A progress report thereon should be presented to the next Ministerial meeting.

SOCIETAL ACTION ON A WIDER BASIS

7. Policies to reduce unemployment will contribute to the creation of equal opportunities for all to succeed in working life. This is a crucial element for the maintenance of a social consensus and for an increased willingness to adjust to change. Labour market and social policies which strengthen the ability of individuals to return to gainful work rather than to remain dependent on income support will be an essential part of this approach. The interactions of education and training, labour market and social policies are complex and action needed will go beyond the responsibilities of governments alone. New and improved forms of co-operation among government authorities, the social partners and other private-sector institutions and groups will be developed.

8. Ministers commend the role of the OECD in monitoring and assessing of migration flows, causes, and trends and reaffirm its importance. Taking fully into account work already underway in other international organisations, the OECD should also give priority to evaluating the economic and social consequences of these developments for sending and receiving countries.

9. Economic, social and environmental problems are so severe in many urban

areas that a large and growing part of the population risks drifting away from the economic and social mainstream. Ministers consider that governments, both central and local, will need to pursue new and reinforced policies to improve the quality of life in urban areas across its economic, social, and environmental dimensions.

10. The economic and social problems of rural areas, whose solution may be decisive for the success of agricultural reform in many countries, are particularly complex. They should be addressed in an integrated and cost-effective fashion. This would require adjustment policies, and policies to accommodate and capitalise on the diversity of economic, cultural, social, environmental, and resource bases of rural areas. Within the framework of a comprehensive rural development policy, local initiatives and partnerships will be of central importance.

STRENGTHENING THE MULTILATERAL FRAMEWORK

11. A substantial, comprehensive and balanced outcome to the Uruguay Round is crucial for maintaining and strengthening an open multilateral trading system capable of underpinning an international environment of competition, structural reform and economic growth. An early conclusion to the Uruguay Round is needed urgently. For that purpose, the process of negotiations now stalled needs to be reinvigorated. Major participants have recently indicated renewed political commitment to see the negotiations concluded as soon as possible. This determination is shared by all members of the Organisation. Further delay risks losing the momentum necessary for the successful conclusion of the Round. The handling of this issue will be seen as a key test of the commitment of OECD countries to the open international trading system. The international trading environment is evolving at a rapid pace, subject to unrelenting pressures from a globalising network of producers and consumers. Without forthright movement toward market opening measures and a strengthened set of enforceable and predictable rules, international trading relations run the risk of fragmentation, conflict and inefficiency. The Uruguay Round is a vital step to anchor in firm ground the efforts that must continue in order to ensure liberal and improved market access in the future. An early, comprehensive and balanced outcome thus offers substantial benefits.

12. In the field of regional integration, important developments are taking place as shown, for instance, by the signing of the European Economic and Monetary Union, the recent conclusion of the European Economic Area Agreement and the negotiations underway for the creation of a North American Free Trade Area. Regional integration can stimulate the multilateral liberalisation process and should be in conformity with international obligations and with the objective of maintaining and strengthening the multilateral trading system. The Organisation will continue to monitor closely the developments in this field.

13. The collective effort to strengthen the global, multilateral framework of economic activity cannot be relaxed. In this context Ministers expressed their determination to fight protectionist tendencies. New concepts, guidelines and disciplines will be developed where appropriate to ensure that this framework keeps pace with events, and remains a fully satisfactory basis for the continued development of economic activity, in particular of

international trade. Both outstanding and emerging problems across a broad range of policy areas will be addressed with renewed vigour. An important aim will be to promote coherence.

14. There is an urgent need for reform of agricultural policies. In 1991, progress in the implementation of the reform principles agreed in 1987 continued to be very limited and uneven. Ministers noted and endorsed the recommendations of the Ministers for Agriculture at their meeting of March 1992. They note the work underway in the Organisation on the inter-related issues of agricultural reform, the environment and rural development, and stress the need for an integrated approach to these issues. While reform would have benefits for the economy and the agro-food sector, it may involve hardship for some of the agricultural population and for some regions heavily dependent on agricultural income. Where appropriate, adjustment assistance may therefore be required and will be provided in a way that does not create further impediments to structural change and that reduces economic and, in particular, trade distortions.

15. World-wide sustainable development requires that policies in all countries take account of the close interrelationships between economic growth, social well-being and environmental quality. As emphasised by Ministers of Environment and of Development Co-operation at their meeting in OECD on December last, the truly collective responsibility and duty of all the nations of the world is involved here, because the basic life support systems of the earth are at stake. Success will require: better integration of national economic, social and environmental policies; in addition to regulations, expanded use of market mechanisms in such a way as to ensure that environmental goals are fulfilled in the most cost-effective manner; international co-operation, supported by the mobilisation of expanded technical and, as agreed, new and additional financial resources, to enable all nations, particularly developing countries, to play their full roles; and the encouragement of scientific research and development of environment-related technologies. Therefore, OECD governments are committed to using the forthcoming United Nations Conference on Environment and Development as a catalyst to build a strengthened partnership for sustainable development with non-member countries; and then to working with them to implement the agreed long-term policies, strategies and conventions that emerge from it. This partnership should be based on mutual commitments by all countries, taking into consideration their relative capacities and common but differentiated responsibilities. Ministers note with satisfaction that a United Nations Framework Convention on Climate Change was adopted by the INC on 9 May, which will be open for signature during UNCED in Rio de Janeiro. They consider that this Convention would provide a good basis for international action to tackle climate change, including the specific commitments by OECD countries, and invite the OECD to intensify its work on issues related to climate change in order in particular to support Member countries in their preparation and co-ordination of actions to implement commitments under the Convention.

16. Ministers welcome the agreements on officially-supported export credits and tied aid credits reached in the Arrangement on Guidelines for Officially Supported Export Credits and in the Development Assistance Committee on new measures aimed at greater transparency and discipline. They underline the importance of an effective implementation of these measures. Ministers expect further progress along the lines decided by the bodies concerned, including the

Export Credit Group of the Trade Committee with its further work on subjects including export premium systems, and ask for reports at their 1993 meeting.

17. Ministers welcome the progress achieved over the past few years in the international co-operative efforts, in particular through the work of the Financial Action Task Force (FATF), to prevent the utilisation of the financial system for the purpose of money laundering. They express their determination to further reinforce multilateral co-operation in this area and invite all countries to participate actively in the fight against money laundering on the basis of the FATF recommendations.

18. Looking to the coming years, Ministers emphasise the need to address the important questions of trade policy, together with other domestic policies with trade relevance, that emerge from the increasing globalisation of the world economy. There is an increasingly close relationship between trade policies and, in particular, environment, competition, industrial support and technology development and innovation policies. Further progress will be made in better understanding the issues and identifying required policy adjustments:

- trade and environmental policies can be mutually supportive in the pursuit of sustainable development, particularly if those policy interventions which have negative trade and environmental impacts are removed and if environmental benefits and costs are internalised into national and international prices. OECD governments will give priority to pursuing further analytical work and discussion with a view to developing appropriate guidelines for submission to Ministers, as soon as possible, for the improvement of the compatibility of environment and trade policies, and to ensuring that environmental regulations and environment-related trade measures do not operate as disguised barriers to trade;
- trade and competition policies have a common objective: economic efficiency. But these policies have sometimes impinged on each other. OECD governments will seek to: improve consistency between these policies to enhance competition and market access; provide a foundation for convergence of substantive rules and enforcement practices in competition policy; identify better procedures for the surveillance of trade and competition policies; and enhance the interests of consumers;
- trade and investment policies are closely related, since both trade and foreign direct investment form part of the international strategies of enterprises. The interaction of these two policy areas should be further analysed with a view to enhancing the consistency of policies for market access. Ministers urge expeditious study on the feasibility of a wider OECD investment instrument.

19. Industrial subsidies and other public support measures can give rise to distortions in both national and international markets that can contribute to international trade friction. Industrial subsidies also generally impede rather than promote structural adjustment and add to pressures on public expenditure. Ministers remain firmly of the view that every effort should be made to eliminate or bring under enhanced discipline subsidies that have trade

distorting effects. The current work on industrial subsidies and structural adjustment indicators in the OECD represents important progress towards greater transparency in this area and will facilitate the further task of the relevant international organisations in elaborating commonly acceptable international disciplines. Ministers invite the Organisation to intensify this exercise, whose key features are joint analysis and peer review, so as to allow a real international comparison, the essential starting point for systematic multilateral monitoring and surveillance. Specifically, work should continue on the concepts and methodologies necessary to allow comparability, quantification and analysis. Ministers stress the need to make progress in this area as quickly as possible.

20. Multilateral co-operation, in particular in the OECD, will also seek to identify problems and, where appropriate, strengthen disciplines in other areas where convergent national policy measures may improve the functioning of the global economy. In this regard, Ministers welcome the recent launching by OECD science and technology Ministers of a forum for exchange of information and open substantive discussion on large-scale science projects. Other areas might include: international aspects of taxation, liberalisation and supervision of financial markets, telecommunications, maritime transport, biotechnology and technology policy, as well as health, safety and environmental regulations, movement and qualifications of professionals and skilled workers, and equal-opportunity legislation.

21. Ministers recognise the need for more attention to be given to the growing energy inter-dependence among nations inside and outside the OECD region and the importance of compatible approaches to energy and environment policies among both Member and non-member countries. They encourage Member countries to share their energy policy experiences and expertise, including access to information on energy technology innovations, as appropriate, with interested developing countries and countries in transition to market economies. They support the positive contributions made by the OECD and the IEA to the UNCED/INC process and urge them to continue to participate in and contribute to that process in the future, as appropriate.

THE OECD IN A CHANGING WORLD

22. In the world-wide move towards pluralist democracy, respect for human rights and a competitive market economy, an increasing number of countries which recognise the validity of these basic principles of OECD Member countries wish to establish contacts and develop relations with the Organisation. In an increasingly interdependent world this represents an evolution which Ministers welcome, and it presents a challenge and an opportunity for the Organisation. The Organisation must respond positively and effectively to this new situation, while at the same time maintaining and reinforcing the relevance and quality of its work, and its efficiency as a group of like-minded countries, with benefit both for Members and non-members. The necessary expansion of contacts with non-member countries should proceed in a manner consistent with the inherent values and working methods of the Organisation, taking into account the variety of situations, circumstances and policies of these countries in devising the appropriate structures and modalities of co-operation. These may include participation by non-member countries in those OECD activities where a mutual interest is clearly recognised, and membership of the Organisation for

countries which fully share OECD values and characteristics and are willing and able to meet the obligations of membership.

DEVELOPING COUNTRIES

23. OECD countries will continue to give high priority to co-operation with developing countries. This requires a coherent and comprehensive approach which includes: pursuing macroeconomic policies conducive to non-inflationary growth and contributing to a stable global economic environment; further liberalising access to their markets for products from developing countries; substantial additional aid efforts both quantitatively and qualitatively, in particular in support of economic and democratic reform; and promoting co-operative approaches to relieving debt burdens, particularly for the poorest countries. Ministers therefore encourage the Organisation to marshal available analytic resources to foster coherent development policies in Member countries and a better mutual understanding of the problems facing developing countries. Donors who have made undertakings in respect of the ODA target of 0.7 per cent of GNP established by international organisations should make increased efforts to implement them and other donors should make their best efforts to increase their level of ODA. Co-operation with developing countries also requires developing constructive discussions in all appropriate fora, aimed at finding ways to deal in a coherent manner with fundamental issues such as environmental protection, excessive population growth, poverty, education and technology co-operation. The institutional reforms agreed at the recent UNCTAD meeting are a welcome step towards more constructive policy dialogue.

24. In developing countries, participatory development, including a greater role for the private sector, democratisation, respect for human rights, and good governance, including the reduction of excessive military expenditures, are basic to ensuring the conditions for broad-based, sustainable economic and social development. Ministers welcome the world-wide trends in these directions. Nevertheless, situations in developing countries still differ widely. Many countries have moved resolutely to implement these principles. The benefits of such efforts are becoming visible, including in private investment flows. In many other countries, however, insufficient efforts have been made, and in some of these countries, economic and social conditions have been consistently deteriorating. OECD governments acknowledge the complexities of the issues involved, but sustained and determined efforts to implement the above principles are an increasingly important consideration in development co-operation, including aid allocation. OECD countries are willing to encourage and support these efforts.

CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES AND THE NEW INDEPENDENT STATES OF THE FORMER SOVIET UNION

25. OECD governments are deeply committed, both in their own interest and that of the countries concerned, to helping the process of transition succeed in Central and Eastern European countries (CEECs, which include Estonia, Latvia and Lithuania) and the New Independent States of the former Soviet Union (NIS). Ministers recognise that this transition to pluralist democracy, respect for human rights and a competitive market economy is indeed a difficult and complex process, which affects all aspects of the political, economic and social

reality of these countries.

26. Success in transition demands the introduction or continuation by the countries themselves of comprehensive reform programmes aimed at creating the conditions under which economic agents, both national and foreign, can act effectively. Important among these conditions are:

- institutional clarity and stability at the political, administrative and legal levels, an effective social security system, and preservation of social consensus behind reform programmes;
- an effective macroeconomic stabilisation, including control of inflation, sound public finance and a stable currency;
- structural reforms whose main focus is to provide people and enterprises, including small and medium-sized enterprises, with the skills, incentives and competitive environment needed for the market economy to thrive and create jobs;
- non-discriminatory openness to investment and trade from other countries, conducive to a progressive integration in the global economy;
- a continuing high priority accorded to tackling the massive problems of environment and nuclear safety, as well as of basic infrastructure inadequacy, and conversion of the industrial, scientific and technological potential from military to civilian use.

27. External support, both by governments and international organisations, is geared towards helping recipient countries, whose numbers have augmented significantly over the past year, to create these conditions, taking into account the specific situations of each of them and the increased scale of the task overall, including to the OECD. This support is increasing. Ministers stress the importance of international organisations continuing to deepen their co-ordination in accordance with their respective areas of competence. They commend and confirm the role of the OECD and its CCEET in the provision to an increased number of recipient countries of technical assistance for policy formulation, in particular with regard to structural policies. They stress the usefulness of the OECD's on-line Register of technical assistance projects, and urge countries to contribute to it. They look forward to the OECD's role as the clearing house for information on technical assistance to the New Independent States of the former Soviet Union. They call upon the Organisation to develop further the most effective mechanisms, taking due account of the activities of other international organisations, to deliver its support for reforms in the New Independent States of the former Soviet Union and the Central and Eastern European countries, to consider in particular the proposed creation of a Liaison and Co-operation Committee that will bring together for discussions all OECD Member countries, the CEECs and the NIS, and to examine how best the OECD can assist in improving productivity growth in the CEECs and the NIS. They also support the International Energy Agency in its assistance efforts, and the contribution being made by the Nuclear Energy Agency to well co-ordinated international efforts to foster nuclear safety.

28. Central and Eastern European countries have already made progress,

impressive in some cases, in establishing pluralistic democracy and making the transition to market economies. OECD countries will continue to support strongly these efforts. Ministers note with satisfaction the implementation of Partners in Transition (PIT) programmes with Hungary, Poland and the Czech and Slovak Federal Republic. They expect the forthcoming meetings of Liaison Committees with these countries to provide an opportunity for assessing progress to date and further developments. They commend the efforts made by other Central and Eastern European countries, and call for an adequate response to the evolving needs of all these countries.

29. In the New Independent States of the former Soviet Union, the challenge of transition is an order of magnitude more daunting and demanding. OECD governments are resolved to do their best to help this historic change to be a success. Ministers instruct the OECD to offer its assistance to the NIS, focusing on those areas of its expertise best suited to the circumstances prevailing in these States. They instruct the OECD to define and make effective use of its function as a clearing house for information. They welcome the continued use of the Organisation as a forum for the exchange of information, and of experience with technical assistance.

30. Ministers recognise the crucial importance of expanding exports for the CEECs and the New Independent States (NIS) engaged in a process of commercial and economic opening. Member countries:

- should therefore support trade liberalisation in these countries by policies of import liberalisation in OECD countries, in general, as well as in sensitive sectors and areas where the CEECs and NIS have significant export capabilities;
- can also, for example, provide technical assistance in the identification and reduction of trade barriers, and support regional co-operation among these countries as a means to preserve efficient trade links and to foster the development of their trade.

On the other hand, the CEECs and NIS should liberalise further their foreign trade regimes, resisting protectionist pressures by domestic industries and foreign investors alike.

DYNAMIC ASIAN ECONOMIES

31. The Dynamic Asian Economies have maintained their strong economic performance and this appears set to continue. Their increasingly important role in the global economy points to the desirability of developing further the informal dialogue begun four years ago. This dialogue has already contributed to a better understanding of OECD/DAE economic relationships, and to greater convergence of views about economic policies in areas of mutual interest, in particular trade and investment. It may be desirable to extend its scope to other global policy issues of mutual interest, such as environment, and education and training. Ministers noted the Republic of Korea's interest in membership and welcome increased formal contacts between it and the Organisation.

LATIN AMERICA

32. A number of countries in Latin America have made considerable progress towards stabilising, liberalising and restructuring their economies, and the benefits are already tangible. This is particularly the case for Mexico, after several years of market-oriented reform. After having heard the report of the Secretary-General, Ministers noted Mexico's interest in membership and welcome the development of relations between it and the Organisation, and express their hope of a further strengthening of these relations. They ask the OECD to consider the desirability of increasing contacts between the OECD and other reforming countries in the region.

ORGANISATION DE COOPERATION
ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

CONFIDENTIEL

Paris, réd. : 28-AVR-1992
OLIS : 28-Apr-1992
dist. : 29-Apr-1992

C/MIN(92)1

Or. Ang./Fra.

CONSEIL
AU NIVEAU DES MINISTRES

ORDRE DU JOUR PROVISoire

La réunion se tiendra au Château de la Muette, à Paris,
les lundi 18 et mardi 19 mai 1992 ;
la séance du matin commencera, les deux jours, à 9 heures 30

42837

CONFIDENTIEL

C/MIN(92)1

CONSEIL
AU NIVEAU DES MINISTRES

La réunion se tiendra au Château de la Muette, à Paris,
les lundi 18 et mardi 19 mai 1992 ;
la séance du matin commencera, les deux jours, à 9 heures 30

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. PROMOUVOIR UNE CROISSANCE DURABLE ET LE
 PROGRES SOCIAL C/MIN(92)2*
 - reprise économique et réforme structurelle
 - le chômage, et plus généralement, les problèmes
 qui se posent sur le plan social

3. RENFORCER LE CADRE MULTILATERAL
 - le système économique multilatéral
 - environnement, développement durable et économie
 mondiale

4. FAIRE FACE AU DEFI D'UN MONDE EN MUTATION
 - le monde en développement
 - économies dynamiques en Asie et en Amérique latine
 - pays en transition vers la démocratie et l'économie
 de marché

5. ADOPTION DU COMMUNIQUE C/MIN(92)3

6. QUESTIONS DIVERSES

* Ce rapport de synthèse couvre les points 2 à 4 de l'ordre du jour.

Outre le Rapport de synthèse [C/MIN(92)2] et le projet de Communiqué [C/MIN(92)3], il y a également lieu de consulter les documents suivants pour la présente réunion :

POINT 2

- C/MIN(92)4 Principales questions de politique économique concernant la réforme structurelle (Rapport du Comité de politique économique)
- C/MIN(92)5 Politique de développement rural : observations et conclusions (Rapport du Groupe du Conseil sur le développement rural)
- C/MIN(92)6 Subventions à l'industrie (Rapport intérimaire du Comité de l'industrie)
- C/MIN(92)7 Le cadre nouveau des politiques du marché du travail : suivi (Rapport du Secrétaire général)

POINT 3

- C/MIN(92)8 Coopération internationale dans le domaine des échanges : situation et perspectives (Rapport du Comité des échanges)
- C/MIN(92)9 Echanges et environnement : rapport intérimaire (Rapport conjoint des Comités des échanges et des politiques d'environnement)
- C/MIN(92)10 Politiques des échanges et de la concurrence (Rapport conjoint des Comités des échanges et du droit et de la politique de la concurrence)
- C/MIN(92)11 Politiques, marchés et échanges agricoles : suivi et perspectives 1992 - Résumé et conclusions (Rapport conjoint des Comités de l'agriculture et des échanges)

POINT 4

- C/MIN(92)12 Obstacles aux échanges avec les pays d'Europe centrale et orientale (Rapport du Comité des échanges)

Composition de la délégation suisse

M. Jean-Pascal Delamuraz	Conseiller fédéral Chef du Département fédéral de l'économie publique
M. Franz Blankart	Secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures Directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures Département fédéral de l'économie publique
M. Eric Roethlisberger	Ambassadeur Représentant permanent
M. Pierre-Louis Girard	Ambassadeur Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux Office fédéral des affaires économiques extérieures Département fédéral de l'économie publique
M. Daniel Kaeser	Vice-Directeur Administration fédérale des finances Département fédéral des finances
M. Alexis Lautenberg	Ministre Chef du Service économique et financier Département des affaires étrangères
M. Wilhelm Jaggi	Vice-Directeur Office fédéral des affaires économiques extérieures Département de l'économie publique
M. Harold Stingelin	Chef du Service OCDE Office fédéral des affaires économiques extérieures Département fédéral de l'économie publique
M. Patrick Leduc	Chef adjoint du Service OCDE Office fédéral des affaires économiques extérieures Département fédéral de l'économie publique

Délégation permanente

M. Jean-Daniel Clavel

Ministre
Représentant permanent adjoint

M. Roger Pasquier

Conseiller

M. Rodolfo Laub

Conseiller

M. Felix Andrist

Premier Secrétaire

M. Dominik Furgler

Premier Secrétaire, Officier de liaison, Presse

ORGANISATION DE COOPERATION
ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

Paris, 18 mai 1992

REUNION DU CONSEIL AU NIVEAU DES MINISTRES

18 et 19 mai 1992

POINT 2

SUISSE

Déclaration de

M. Franz BLANKART

Secrétaire d'Etat
Directeur de l'Office fédéral des Affaires économiques extérieures
Département fédéral de l'économie publique

OCDE: Réunion du Conseil au
niveau des Ministres
Paris, 18 et 19 mai 1992

Berne, le 18 mai 1992

DECLARATION SUISSE

par Monsieur Franz Blankart
Secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures

Promouvoir une croissance durable et le progrès social

Les expériences accumulées durant ces dernières années ont confirmé que les politiques macroéconomiques - tant monétaires que budgétaires - doivent répondre à des objectifs à long terme et être guidées par la prudence et la constance. Tout assouplissement qui ne se justifierait que par des considérations de stimulation économique à court terme serait dangereux.

Ces mêmes expériences nous ont montré que la lutte contre le renchérissement ne peut pas reposer uniquement sur l'instrument monétaire et qu'une politique budgétaire saine ainsi qu'un ajustement continu des structures économiques sont des éléments indispensables à toute politique efficace de stabilité. Des structures économiques rigides entravent en effet aussi bien la lutte contre l'inflation qu'une croissance durable et le plein emploi (buts que nous cherchons tous à atteindre).

Les réformes des structures économiques internes sont également une précondition à une libéralisation continue des échanges et à l'intégration progressive des pays en développement et des pays de l'Europe centrale et de l'Est, y compris des pays de la CEI, dans les échanges internationaux. Ce processus doit s'accompagner d'un réexamen continu du partage des tâches entre les secteurs privé et public, partage qui doit répondre aux avantages intrinsèques de chacun d'eux.

Le gouvernement suisse est résolu à relever cet effet. Il a proposé au Parlement des coupures budgétaires substantielles en même temps que des mesures qui devraient assurer aux finances fédérales des recettes supplémentaires importantes en vue de rétablir

un budget équilibré. Il vient en outre de nommer une Commission spéciale qui devra lui soumettre, d'ici cet automne, des propositions pour améliorer et assouplir les structures économiques, réduire les obstacles au mécanisme de marché et redéfinir le partage des tâches entre les secteurs privé et public en vue de renforcer la vitalité et l'efficacité de l'économie suisse.

Le monde en mouvement demande des structures économiques souples, susceptibles de s'adapter aux changements. Il exige une flexibilité et une mobilité accrue de la part des agents économiques. Pour que ces modifications soient mieux acceptées par l'homme et la femme au travail et pour assurer un large consensus économique et social indispensable à toute croissance durable, un réseau suffisant de protection sociale est nécessaire. Afin d'assurer la réinsertion des chômeurs, il faut toutefois renforcer les incitations à la recherche d'un emploi et améliorer les possibilités de perfectionnement professionnel.

Face à ces défis, une concertation internationale intense et efficace s'impose plus que jamais

- dans le domaine macroéconomique chaque pays de l'OCDE est appelé à poursuivre une politique qui nous mène vers une croissance durable en évitant toute mesure à court terme qui risquerait de ranimer des pressions inflationnistes;
- l'ajustement structurel est une tâche commune qui gagne en efficacité et qui est plus facilement acceptée sur le plan interne, si nous nous y appliquons de manière coordonnée que ce soit dans la réduction des subventions industrielles ou dans d'autres domaines importants.
- dans les secteurs social, de l'enseignement et de la formation professionnelle, nous gagnons tous d'un échange de vues et d'une coopération étroite et intensive. Ceci est aussi vrai pour le développement rural, qui doit favoriser un meilleur équilibre entre villes et campagnes.

Quelle organisation serait davantage prédestinée pour promouvoir cette concertation et assurer un développement qui tienne compte des interdépendances entre les politiques commerciales, industrielles, agraires, sociales et écologiques que l'OCDE?

ORGANISATION DE COOPERATION
ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

Paris, 18 mai 1992

REUNION DU CONSEIL AU NIVEAU DES MINISTRES

18 et 19 mai 1992

POINT 3

SUISSE

Déclaration de

M. Jean-Pascal DELAMURAZ

Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de l'Economie publique

OCDE: Réunion du Conseil au
niveau des Ministres
Paris, 18 et 19 mai 1992

18.5.92

DECLARATION SUISSE

par Monsieur le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz,
Chef du Département fédéral de l'économie publique

Renforcer le cadre multilatéral

Renforcer le cadre multilatéral, c'est d'abord achever le cycle de l'Uruguay du GATT et - ce qui me paraît encore plus important - le terminer avec succès. Avec le projet final du 20 décembre, la négociation a fait un saut qualitatif en avant. Il serait dès lors déplorable que l'on ne parvienne pas à une finalisation de cette négociation. Nous sommes si près du but!

Un renforcement du cadre multilatéral est indispensable pour principalement trois raisons:

Premièrement, depuis notre dernier débat, nous constatons une multiplication d'initiatives régionales sur le plan des échanges. Nous nous en félicitons. Ces initiatives traduisent une volonté d'ouverture et de coopération. Elles ne pourront toutefois déployer leurs effets bénéfiques que si elles s'insèrent dans un système commercial multilatéral contractuel, prévisible et ouvert. Il est impératif que cette condition soit rigoureusement respectée.

Deuxièmement, nous constatons une volonté de plus en plus précise de repenser le rôle de l'Etat dans une économie en voie de globalisation. Les réformes des politiques de concurrence et de l'agriculture notamment prennent une signification nouvelle. Il faut se réjouir de ces développements

qui permettront une meilleure cohérence entre les objectifs du système commercial multilatéral et les politiques internes. Le rôle traditionnel des Etats s'en trouve toutefois modifié. Les possibilités de chacun d'eux de recourir à des politiques autonomes s'amenuisent. Cette réduction des possibilités d'action de l'Etat à l'intérieur de ses frontières doit - au risque de créer des tensions internes - être compensée par un consensus multilatéral solide sur les conditions-cadre de l'économie mondiale.

Troisièmement, un renforcement du système multilatéral est nécessaire à court et à moyen termes. A court terme pour donner nouveau souffle à une conjoncture quelque peu morose; à moyen terme pour créer de meilleures conditions d'accès à nos marchés pour les produits et services originaires des pays du centre et de l'est européen ainsi que des pays en développement. Nous apporterions ainsi une contribution significative à la stabilisation politique et économique de ces pays. Ceci demande un effort d'ensemble de tous les pays de notre organisation. Une telle contribution se heurte en effet partout à des résistances internes. Avons-nous cependant une autre option, si nous voulons agir de manière responsable pour éviter l'anarchie à nos frontières?

Les mutations dans l'économie mondiale et les multiples initiatives de libéralisation des échanges mettent l'OCDE au défi de définir un nouveau profil. Nous saluons les travaux déjà en cours au sein de l'OCDE à cet effet. Ceux sur l'encadrement des investissements directs internationaux, en particulier, ont notre plein appui.

Deux mots encore de l'environnement et de l'agriculture, domaines dans lesquels notre organisation a fait et continue à faire un travail d'analyse remarquable.

Pour l'agriculture, nous avons constaté, lors de la réunion des Ministres de l'agriculture, fin mars, que les progrès de réforme des politiques agricoles ne sont encore que modestes. C'est vrai! Toutefois, nos efforts inlassables de persuasion - seul instrument possible en démocratie - commencent à porter leurs fruits. La reconnaissance sur le plan multilatéral de la multifonctionnalité de l'agriculture constitue un argument central pour emporter la conviction des milieux agricoles sur la nécessité d'une adaptation des politiques dans ce secteur. Elle accélère donc le processus de réforme. Il

importe, dans ce domaine aussi, de disposer d'un cadre multilatéral contractuel solide qui assure l'équilibre entre objectifs de libéralisation et maintien d'activités agricoles dans chaque pays.

En ce qui concerne l'environnement, nous le savons tous, les relations entre les politiques commerciales et les politiques de protection de l'environnement sont fort complexes. La Suisse attache une importance majeure à ce que ces relations soient parfaitement analysées et comprises. L'établissement d'un cadre commercial multilatéral ouvert et la mise en œuvre de règles multilatéralement agréées pour la protection de l'environnement sont deux objectifs également importants pour assurer un développement durable. Nous soutenons dès lors pleinement les travaux du Comité conjoint des experts du commerce et de l'environnement. Nous sommes pour notre part convaincus qu'il n'existe pas de contradictions insurmontables entre les intérêts du commerce et de l'environnement.

La Suisse et les Institutions de Bretton Woods

Pour terminer, je suis heureux d'annoncer que le peuple suisse s'est prononcé hier en faveur de l'entrée de la Suisse au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale.

Le gouvernement suisse considère ce vote comme un mandat de s'engager concrètement dans le cadre des Institutions de Bretton Woods, pour la défense de la stabilité monétaire et pour une réduction des écarts entre les niveaux de vie des nations.

ORGANISATION DE COOPERATION
ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

Paris, 19 mai 1992

REUNION DU CONSEIL AU NIVEAU DES MINISTRES

18 et 19 mai 1992

POINT 4

SUISSE

Déclaration de

M. Jean-Pascal DELAMURAZ

Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de l'Economie publique

OCDE: Réunion du Conseil au
niveau des Ministres
Paris, 18 et 19 mai 1992

18.5.1992

DECLARATION SUISSE

par Monsieur le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz,
Chef du Département fédéral de l'économie publique

Faire face au défi d'un monde en mutation

L'excellent papier de synthèse du Secrétaire général et l'articulation de notre ordre du jour soulignent les mutations profondes de notre environnement politique, économique et social. Cette mutation affecte directement l'OCDE. En particulier, il devient de plus en plus difficile de séparer ce que nous avons l'habitude d'appeler la coopération entre pays membres des relations extérieures. L'OCDE doit être à même de développer ce projet d'ensemble qui lui permettrait de demeurer le point de repère de l'économie de marché dans un système mondial ouvert. Je souhaite préciser ma pensée avec les trois notions de globalité, de cohérence et d'ouverture.

La globalisation des rapports...

Un nombre important de pays vivent actuellement des processus profonds de renouveau et de transition vers l'économie de marché. Aussi différentes que puissent être les traditions et les approches, elles s'inscrivent toutes dans une prise de conscience de l'unicité du système économique mondial. Cela nous oblige d'une part à réévaluer, sans a priori, le fonctionnement de nos propres économies en poursuivant des politiques structurelles actives. D'autre part, il ne suffit pas de déclarer qu'un nombre croissant de "nouveaux" partenaires doivent être intégrés dans l'économie mondiale. C'est au plan de notre action quotidienne que nous devons faciliter les extraordinaires efforts d'ajustements de pays dont les structures politiques ne sont pas toujours stabilisées. Ce sont nos propres politiques économiques et commerciales qui sont mises au défi. A cela s'ajoutent les problèmes globaux par excellence tels l'environnement, l'énergie ou les communications.

Pendant longtemps le système économique global était largement considéré comme étant l'affaire des pays de l'OCDE. Nous devons maintenant savoir traduire et intégrer ces nouvelles données dans la stratégie de cette organisation.

La cohérence de notre approche...

La globalité des rapports doit rendre plus cohérente notre démarche de coopération avec les pays non-membres. Le profil extérieur que nous avons développé ces dernières années est la résultante de réponses immédiates à des développements relativement soudains intervenus dans la zone du Pacifique, en Amérique latine, dans l'Est européen et dans les républiques de la CEI. Si l'acquis est respectable, force est de reconnaître que la dimension du phénomène et les spécificités des différents pays rendent évidentes les limites de l'approche actuelle. L'interaction de ces pays à la fois avec nos économies et entre eux ainsi que les besoins de nos partenaires en matière de soutien appellent des formules de plus en plus différenciées.

Maintenir le "leadership" de l'OCDE dans de telles conditions rend nécessaire le développement d'une conception directrice des stratégies de l'OCDE. Cela signifie non seulement une réévaluation en profondeur des activités "traditionnelles" mais une maximisation de l'énorme savoir-faire que l'Organisation a su développer au fil des années en faveur de l'interface avec le monde extérieur. Je pense en particulier à sa capacité analytique, au fait que l'OCDE couvre tous les pans de la vie économique et sociale, à la division du travail avec d'autres organisations économiques. En un mot, sachons redéfinir nos priorités dans le sens d'une affectation optimale des ressources qui tienne compte de l'évolution de l'environnement international.

Pour une OCDE ouverte...

Une OCDE ouverte n'est pas synonyme d'un élargissement tous azimuts. Il s'agit bien plutôt de modeler l'interface avec les pays non-membres en fonction des priorités et avantages comparatifs de l'OCDE par rapport à d'autres enceintes ainsi que des

intérêts de ces pays à cette organisation. On peut par conséquent se demander s'il ne pourrait être opportun de définir différents paliers de coopération qui ne soient pas nécessairement liés à l'appartenance géographique des partenaires.

Il y aurait tout d'abord les pays industriellement les plus avancés, les plus intégrés dans l'économie mondiale et clairement intéressés à rejoindre l'OCDE - je pense à la CSFR, à la Hongrie, à la Corée du Sud ou au Mexique ainsi qu'à un nombre limité d'autres pays. Il devient de plus en plus urgent de définir à la fois des critères d'adhésion clairs et, d'ici là, des formules de participation pouvant aller très loin. Cela répondrait à la double logique d'un effort de soutien extérieur aux ajustements de ces pays candidats et à une reprise de leur part de nos disciplines.

Les pays d'Europe de l'Est continueront à nécessiter d'importants programmes de soutien sous forme d'assistance technique et de dialogue politique à la mesure de leurs énormes efforts. La réorientation de leurs échanges milite en faveur de programmes de plus en plus intégrés, tenant compte de l'évolution dans les républiques de la CEI ainsi que de nos politiques économiques extérieures.

La complexité des réformes dans les républiques de la CEI - suite à la fragmentation des différents secteurs économiques de l'ancien régime - ainsi que la dimension globale du processus réquièrent une claire division du travail entre les différentes institutions financières internationales. Contrairement au cas des pays de l'Est européen pour lequel nous disposons d'une enceinte ad hoc - le G-24 - il n'existe pas de forum de concertation de l'assistance et de la coopération avec la CEI. Le processus de Washington/Lisbonne, qui englobe une soixantaine de pays, n'en est qu'à ses débuts et est confronté au délicat passage d'une assistance immédiate à une démarche davantage orientée sur le moyen terme. Quel peut être l'apport de l'OCDE face au rôle du FMI et de la Banque mondiale? Au-delà de la fonction de plaque tournante des données relatives à l'assistance occidentale, notamment en ce qui concerne l'assistance technique, l'OCDE a développé un certain nombre de programmes de soutien et

de dialogue politique dans des domaines tels que l'agriculture, l'énergie nucléaire et la politique d'investissement. Cet effort doit être poursuivi et étoffé. Mais est-il démesuré de penser que l'OCDE pourrait devenir, encore plus que par le passé, une enceinte de dialogue et de concertation? Si je plaide en faveur d'une telle action, c'est que j'estime que nous avons besoin d'une enceinte à même de nous permettre de confronter nos appréciations et nos actions. J'estime de surcroît que l'OCDE serait parfaitement à même de contribuer à une meilleure cohérence entre les développements sectoriels dans l'Est européen et dans les républiques de la CEI. Les nouvelles barrières aux échanges, l'émergence de nouvelles zones monétaires, la dépendance réciproque en matière énergétique et d'environnement ne sauraient buter sur les limites entre les différentes organisations.

L'évolution économique et structurelle très différenciée parmi les pays en développement devrait nous inciter à réfléchir à des approches de coopération de plus en plus modulées. En particulier, nous pourrions nous demander dans quelle mesure l'OCDE ne pourrait contribuer à un dialogue direct avec ceux des pays qui sont sur le point de revoir leur ordre économique afin de le rendre plus performant. D'autre part, la grande majorité des pays en développement demeurent pleinement tributaires de notre aide. Ni un ajustement de nos priorités ni les limites de nos ressources ne sauraient modifier l'importance que nous attribuons à la concertation, au sein de l'OCDE, au plan de l'assistance au développement.

- 5 -

Copie avec annexe à :

- M. le Conseiller fédéral J.- P. Delamuraz, Chef du DFEP
- M. G. Stoudmann, collaborateur personnel du Chef du DFEP
- Délégation suisse près l'OCDE, Paris (10)
- Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Nations Unies, New York
- Mission auprès des Communautés européennes, Bruxelles
- Délégation suisse, Genève (4)
- Mission permanente de la Suisse auprès des Organisations internationales, Genève
- Représentation permanente de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg
- Banque nationale suisse, Zurich (2)
- Banque nationale suisse, Berne
- M. J. Kellenberger, Secrétaire d'Etat, DFAE
- Service économique et financier, DFAE (2)
- M. A. Lautenberg, Ministre, chef du Service économique et financier, DFAE
- Direction des organisations internationales, DFAE
- Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, DFAE
- Coopération avec l'Europe orientale et centrale, Direction politique, DFAE
- Administration fédérale des finances, DFF
- M. D. Kaeser, vice-directeur, Administration fédérale des finances, DFF
- Office fédéral de l'énergie, DFTCE

- 6 -

- Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, DFEP (3)
- Office fédéral des questions conjoncturelles, DFEP
- Office fédéral de l'agriculture, DFEP (2)
- Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, DFI

- Service des questions économiques et monétaires (bro)
- Service de la politique extérieure autonome (wys)
- Service du développement (gjd)
- Service des questions énergétiques internationales (eib)
- Service des investissements internationaux (lem)
- Service des questions industrielles internationales (her)
- Division du commerce mondial-GATT (was)
- Service des services internationaux (ett)
- Service juridique (web)
- Service du financement des exportations (sca)
- Bureau de l'intégration (spi)

- MM. blf, jek, ari, gir, bal, imb, zos, jag, spi, gjd, ram, ebe;
bro, col, cos, dar, dej, esh, fer, fon, gla, hae, hub, ine, jae, kum,
mat, maz, mjj, nag, pau, ric, sce, seh, std, str, tin, vwa, was, zub
led, sti